

|  |  |
| --- | --- |
| **CONSTRUCTION CONTRACT** | |
| **Contract No.: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**  **Project: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**  **Site Location:\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_** | **Contrat No. : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**  **Projet :\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**    **Emplacement du site :\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_** |
| **This Contract** entered into as of [\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, 20\_\_\_] between: | **Ce Contrat** conclu à compter du [\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ 20\_\_\_] entre : |

|  |  |
| --- | --- |
| **CATHOLIC RELIEF SERVICES - United States Conference of Catholic Bishops**, a non-profit organization, incorporated under the laws of the District of Columbia, U.S.A., having its principal place of business at 228 W. Lexington Street, Baltimore, Maryland 21201, U.S.A., [operating in the Country through [\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_] and identified with [registration number \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_], and represented by [\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_], its Country Representative] (hereinafter referred to as "**CRS**")  and  **[\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_]**, a [\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_], organized under the laws of [\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_] and registered in the Country, having its registered office at [\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_] and identified with [registration number \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_], and represented by [\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_], its [\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_] (hereinafter referred to as "**Contractor**")  as collectively hereinafter may be referred to as the "**Parties**" or individually as a "**Party**." | **CATHOLIC RELIEF SERVICES - United States Conference of Catholic Bishops**, une organisation à but non lucratif, constituée en vertu des lois du District de Columbia, États-Unis, ayant son principal siège au 228 W. Lexington Street, Baltimore, Maryland 21201, États-Unis, [opérant dans le Pays jusqu’au [\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_] et identifiée par [numéro d’enregistrement \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_], et représentée par [\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_], son Représentant national] (ci-après « **CRS** »)  Et  **[\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_]**, une [\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_], organisée selon les lois de [\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_] et enregistrée dans le Pays, ayant son siège social au [\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_] et identifiée par le [numéro d’enregistrement \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_], et représentée par [\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_], son [\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_][[1]](#footnote-2) (ci-après « **Entrepreneur** »)  collectivement ci-après les « **Parties** » ou individuellement une « **Partie** ». |
| PURPOSE   1. CRS is entering into this Contract within the scope of its development activities and for the benefit of the people within the Country. 2. Contractor is entering into this Contract to execute, complete and warranty the Work for CRS as provided herein. | OBJET  A. CRS conclut ce Contrat dans le cadre de ses activités de développement et pour le bénéfice des personnes dans le Pays.  B. L’Entrepreneur conclut ce Contrat pour exécuter, achever et garantir les Travaux pour CRS tel que prévu aux présentes. |
| 1. **DEFINITIONS; INTERPRETATION**  1.1 **Definitions**. Capitalized terms used in this Contract but not otherwise defined herein shall have the meanings specified in this Section 1.1, unless the context requires otherwise:  "**Beneficiary**" means [\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_] .  "**Commencement Date**" means the date that is [\_\_\_] business days after the date of this Contract.  "**Completion Deadline**" means [\_\_\_] business days, calculated from the Commencement Date.  "**Contract Price**" means [the lump sum of [\_\_] [\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_]] .  "**Country**" means the country in which the Site is located.  "**Defects Liability Period**" means the period commencing on the Completion Date and ending on the date that is [six] months thereafter.  "**Force Majeure**" means an exceptional event or circumstance (i) which is beyond a Party's control, (ii) which such Party could not reasonably have foreseen or protected against before entering into this Contract, (ii) which, having arisen, such Party could not reasonably have avoided or overcome and (iv) which is not substantially attributable to the other Party. Without limiting the generality of the foregoing, Force Majeure includes acts of God (including but not limited to flood, earthquake, storm, hurricane or other natural disasters), terrorist activities, war, extensive military mobilization, embargo and insurrection, but Force Majeure shall not include (a) lack of funds or change in economic circumstances, (b) delay, default or failure to obtain Contractor's equipment or materials or failure, act or omission of any subcontractor (unless caused by a Force Majeure), (c) economic hardship of such Party, (d) strikes or labor disturbances involving only employees of Contractor or employees of any subcontractor, (e) shortages of materials (unless caused by a Force Majeure), (f) customs delays, (g) increases in costs or (h) changes in applicable laws, regulations, orders or other requirements having the force of law.  "**Project**" means [\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_].  "**Site**" means the places provided by CRS where the Work is to be executed, and any other places specified in this Contract as forming part of the Site.  "**Variation**" means any change to the Work, which is instructed or approved as a variation under Section 3.2.  "**Work**" means the engineering and design, procurement, delivery and transportation, construction and erection, installation, training, inspection and completion, and warranty and correction of defects, as applicable, with respect to the Project to be performed by Contractor pursuant to this Contract. Work includes (i) all labor, materials, equipment, services and any other items to be used by Contractor or its subcontractors in the performance of this Contract and (ii) all related items which would be required of a contractor of projects of comparable size and design which are necessary for the Project to be fully completed in accordance with the requirements specified herein.  1.2 **Legal Status**. It is mutually acknowledged and agreed that Contractor shall be considered as having the legal status of an independent contractor to CRS, and that neither Party, nor its subcontractors, is an agent, employee, partner, nor representative of the other.  1.3 **Severability**. If at any point, a clause in this Contract is deemed invalid by law, it alone, shall be removed from the Contract, leaving all other terms and conditions of this Contract valid and enforceable.  1.4 **Contract Copies**. This Contract is prepared in three copies. An original copy of the Contract will be given to Contractor.  1.5 **Entire Contract**. This Contract, including all of the Exhibits hereto, supersedes any and all other contracts, either oral or in writing, between the Parties hereto with respect to the subject matter herein, and no other contract, statement, or promise relating to the subject matter of this Contract which is not contained herein shall be binding.  1.6 **Amendments**. No modification or change in this Contract, no waiver of any of its provisions or any additional contractual relationship of any kind with Contractor shall be valid and enforceable against CRS unless provided by a written amendment to this Contract signed by the authorized official of both Parties.  1.7 **Assignment**. Contractor shall not assign, transfer, pledge or make other disposition of this Contract or any part thereof, or any of Contractor's rights, claims or obligations under this Contract except with the prior written consent of CRS.  1.8 **Incorporation**; **Order of Precedence**. Each exhibit and document referred to in this Contract is hereby incorporated as if set forth in full. In the event of a conflict, ambiguity or inconsistency between this Contract and any of the exhibits or documents forming part of this Contract, the following order of precedence shall apply: (i) Exhibit B; (ii) this Contract (to the extent not superseded by a subsequent amendment); (iii) the remaining exhibits to this Contract in the alphabetical order of such exhibits and (iv) any document referred to in this Contract.  1.9 **Language**. This Contract is made in the English language and only this English language version is binding. Any translation of this Contract into another language, regardless of the source of such translation, is solely for convenience of the Parties. In the event of any discrepancy between this Contract and any such convenience translation, this English language version shall control.  1.10 **No Waiver**. The failure of CRS to enforce any provision of this Contract shall not be construed as a waiver of that provision, nor prevent CRS thereafter from subsequently enforcing that provision or any other provision of this Contract. | 1**. DEFINITIONS ; INTERPRETATION**  1.1 **Définitions**. Les termes en majuscules utilisés dans le présent Contrat mais qui n’y sont pas définis ont le sens qui leur est donné dans la présente Section ‎1.1, sauf exigence contraire du contexte :  « **Bénéficiaire** » signifie [\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_] .  « **Date de début** » désigne la date qui se trouve [\_\_\_] jours ouvrables après la date du présent Contrat.  « **Date limite d’achèvement** » signifie [\_\_\_] jours ouvrables, calculés à partir de la Date de début.  « **Prix contractuel** » désigne [la somme forfaitaire de [\_\_] [\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_]] .  « **Pays** » signifie le pays dans lequel se trouve le Site.  « **Délai de garantie** » signifie la période commençant à la Date d’achèvement et prenant fin à la date qui intervient [six] mois plus tard.  On entend par « **Force majeure** » un événement ou une circonstance exceptionnel(le) (i) qui échappe au contrôle d’une Partie, (ii) que cette Partie ne pouvait raisonnablement prévoir ou contre laquelle elle ne pouvait raisonnablement se prémunir avant de conclure ce Contrat, (ii) qui, étant survenue, n’aurait pu raisonnablement être évitée ou surmontée par cette Partie, et (iv) qui n’est pas substantiellement imputable à l’autre Partie. Sans limiter la généralité de ce qui précède, la Force majeure comprend les actes de Dieu (y compris mais sans s’y limiter les inondations, tremblements de terre, tempêtes, ouragans ou autres catastrophes naturelles), les activités terroristes, la guerre, la mobilisation militaire à grande échelle, l’embargo et l’insurrection, mais la Force majeure ne comprend pas (a) l’insuffisance des fonds ou des changements aux circonstances économiques, (b) le retard, manquement ou l’omission d’obtention de l’équipement ou du matériel de la part de l’Entrepreneur ou la défaillance, l’action ou l’omission de tout sous-traitant (à moins qu’une situation de Force majeure en soit à l’origine), (c) les difficultés économiques de cette Partie, (d) des grèves ou perturbations de travail faisant uniquement intervenir des employés de l’Entrepreneur ou des employés de tout sous-traitant, (e) les pénuries de matériaux (sauf en cas de Force majeure), (f) les retards de dédouanements, (g) l’augmentation des coûts, ou (h) des changements au niveau des lois, règlements, ordonnances ou autres exigences applicables ayant force de loi.  On entend par « **Projet** » [\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_].  On entend par « **Site** » les endroits dans lesquels les Travaux doivent être effectués conformément aux instructions de CRS et tout autre lieu précisé dans ce Contrat comme faisant partie du Site.  On entend par **« Variation** » toute modification aux Travaux, conformément aux instructions ou à l’approbation à titre de variation en vertu de la Section ‎3.2.  On entend par « **Travaux** » l’ingénierie et la conception, l’approvisionnement, la livraison et le transport, la construction et l’érection, l’installation, la formation, l’inspection et l’achèvement, ainsi que la garantie et la correction des défauts, suivant le cas, eu égard au Projet devant être effectué par l’Entrepreneur en vertu de ce Contrat. Les Travaux comprennent (i) toute la main-d’œuvre, les matériaux, l’équipement, les services et tous les autres articles utilisés par l’Entrepreneur ou ses sous-traitants dans l’exécution du Contrat et (ii) tous les éléments connexes exigés de la part d’un Entrepreneur chargé de projets de taille et conception comparables qui sont nécessaires pour que le projet soit entièrement achevé conformément aux exigences stipulées ici.  1.2 **Statut juridique**. Il est mutuellement reconnu et convenu que l’Entrepreneur sera considéré comme ayant le statut juridique d’Entrepreneur indépendant de CRS, et qu’aucune des Parties, ni aucun de leurs sous-traitants, ne sont des agents, employés, partenaires ou représentants de l’autre.  1.3 **Divisibilité**. Si, à un moment quelconque, une clause du présent Contrat est réputée non valable aux yeux de la loi, elle seule sera retirée du Contrat, et toutes les autres modalités et conditions du présent Contrat resteront valables et exécutoires.  1.4 **Copies du Contrat**. Ce Contrat est préparé en trois exemplaires. Une copie originale du Contrat sera remise à l’Entrepreneur.  1.5 **Intégralité du Contrat**. Le présent Contrat, y compris toutes les pièces jointes, supplante tous les autres contrats, oraux ou écrits, entre les Parties aux présentes en ce qui concerne l’objet des présentes, et aucun autre contrat, aucune déclaration ou promesse concernant l’objet de ce Contrat qui ne figure pas dans le présent document n’a valeur exécutoire.  1.6 **Amendements.** Aucune modification au présent contrat, aucune renonciation à l’une quelconque de ses dispositions ou aucune relation contractuelle supplémentaire d’aucune sorte avec l’Entrepreneur ne sera valable et opposable à CRS sauf si elle figure sous la forme d’un amendement écrit au présent Contrat signé par le représentant autorisé des deux Parties.  1.7 **Cession**. L’Entrepreneur ne doit pas céder, transférer, mettre en gage ou disposer de toute autre disposition de ce contrat ou de toute partie de celui-ci, ou des droits, réclamations ou obligations de l’Entrepreneur en vertu du présent Contrat sauf avec le consentement écrit préalable de CRS.  1.8 **Constitution** ; **ordre de préséance**. Chaque pièce et chaque document mentionné dans le présent Contrat sont incorporés comme s’ils étaient exposés dans leur intégralité. En cas de conflit, d’ambiguïté ou d’incompatibilité entre le présent Contrat et l’une des pièces ou des documents faisant partie du présent Contrat, l’ordre de préséance suivant s’applique : (i) Annexe B ; (ii) ce Contrat (dans la mesure où il n’est pas remplacé par une modification ultérieure) ; (iii) les autres pièces du présent Contrat dans l’ordre alphabétique de ces pièces et (iv) tout document mentionné dans le présent Contrat.  1.9 **Langue.** Ce Contrat est rédigé en anglais et seule cette version en langue anglaise a valeur juridique. Toute traduction de ce Contrat dans une autre langue, quelle que soit la source de cette traduction, existe uniquement à des fins de commodité pour les Parties. En cas de divergence entre le présent Contrat et cette traduction à des fins pratiques, c’est cette version en langue anglaise qui fera foi.  1.10 **Absence de renoncement**. Le défaut d’application par CRS de toute disposition du présent Contrat ne doit pas être interprété comme une renonciation à cette disposition, ni empêcher CRS par la suite d’appliquer ultérieurement cette disposition ou toute autre disposition de ce Contrat. |
| 2**. CONTRACTOR RESPONSIBILITIES**  2.1 **Performance of Work**. Contractor shall perform all obligations set forth in the attached Exhibit A and all related activities for the successful completion of the Work in compliance with this Contract, and all Work shall be performed in a timely, good quality and non-negligent manner, in compliance with all prudent industry practices, and in adherence with CRS's quality standards for workmanship. Contractor agrees that the Work performed under this Contract shall be complete in all aspects, and, unless otherwise specified in Exhibit A, Contractor shall provide all staff, transport, materials and tools and other ancillary services necessary for the performance of the Work.  2.2 **Compliance with Law**. Contractor shall comply with all laws, ordinances, rules, regulations and governmental approvals bearing upon the performance of its obligations under the terms of this Contract.  2.3 **Subcontractors**. CRS has exclusively selected Contractor to perform the Work under this Contract. Should Contractor choose to use a subcontractor for any part of the Work required under this Contract, Contractor agrees that it will seek the written approval of CRS prior to entering into any subcontract agreement. Contractor is fully responsible and liable for all actions and work performed by any and all subcontractors under this Contract. Contractor agrees that it will not seek additional funds from CRS for the payment of any subcontractors.  2.4 **Protection of Site and Surrounding Areas**. At all times from the date of this Contract and until the last of the Work is accepted by CRS, Contractor shall not engage in any activities, or permit the conduct of any activity, on the Site or in the surrounding areas that are inconsistent with the performance of the Work and/or will reflect in any way negatively on the Project or CRS. Contractor further agrees, as applicable for the performance of the Work, to secure, barricade, cover and adequately mark all areas, obstacles, excavations and other items that may be dangerous to humans and livestock.  2.5 **Protection of the Environment**. Contractor shall (a) take all necessary precautions to avoid causing damage to the environment, including any destruction of trees, when constructing the Works; (b) rectify any environmental damage on or surrounding the Site, including unlawful pollution, arising from or in connection with the acts or omissions of Contractor's employees, subcontractors and/or agents and (c) take all necessary precautions to minimize the impact of construction on the surrounding communities including noise. Any tree removal from the property, Site and surrounding area shall be approved by CRS. CRS shall mark all trees that may be removed by Contractor. CRS may assess against Contractor a penalty of three times the market value of any trees destroyed or removed without CRS' prior approval. Contractor shall ensure that emissions, surface discharges and effluent from Contractor's activities shall not exceed the values prescribed by applicable laws.  2.6 **Employees.**  2.6.1 Contractor shall be responsible for the professional and technical competence of its and its subcontractors' employees involved in the Work and will select, for work under this Contract, reliable individuals who will perform effectively in the implementation of this Contract, will respect the local customs and will conform to a high standard of moral and ethical conduct.  2.6.2 Contractor agrees that it shall be responsible for ensuring a safe working environment for all its and its subcontractors' employees involved in the Work. In no circumstances shall CRS or the Beneficiary carry any responsibility or liability for any accidents or injuries involving Contractor's or its subcontractors' employees related to the Work.  2.6.3 Contractor agrees that, in its performance of the Work, it shall not discriminate against any employee, applicant for employment or beneficiary of the Project because of race, color, creed, religion, age, sex, marital status, sexual orientation or affectional preference, ancestry, physical or mental handicap.  2.6.4 Contractor shall also ensure where possible that [70%] of labor shall be from the locality in which the Works are executed. Any breach of this provision shall entitle CRS to terminate this Contract immediately upon notice to Contractor, at no cost to CRS. Prior to any termination, however, if Contractor is unable to locate skilled labor to meet the requirements of the Project, then it will notify CRS, and CRS and Contractor shall discuss what percentage of labor is feasible. At any time, CRS may require Contractor to supply proof of payment of all personnel and to submit to audit any and all records to ensure compliance with this provision. Contractor shall ensure that CRS and the Beneficiary are held harmless from any Contractor personnel claims. CRS reserves the right to approve or disapprove of any employees at any time.  2.7 **CRS's Instructions**. Contractor shall promptly comply, and cause its subcontractors to promptly comply, with all directions and instructions given by CRS's supervising engineer or designated representative. Contractor shall neither seek nor accept instructions from any authority external to CRS in connection with the performance of the Work or its other obligations under this Contract.  2.8 **Access to Work**. In the performance of the Work herein contemplated, Contractor has the authority to control and direct the performance of the details of the Work, CRS being interested only in the result obtained. However, the Work must meet the requirements of this Contract and shall be subject to CRS's right to inspection and approval to secure the satisfactory completion thereof. In order to evaluate Contractor's Work, CRS shall, with reasonable notice to Contractor, have access to any and all Work-related materials, including written materials developed by Contractor pursuant to the Contract. In addition, Contractor shall provide CRS with reports, records, manuscripts and other statistical information used in the course of performing the Work and its other obligations under this Contract, as may be requested by CRS. CRS shall designate one or more representative(s) who shall at reasonable times have access to the Work for the purpose of inspecting the Work performed by Contractor hereunder and to evaluate whether the Work is being performed in accordance with the provisions hereof. If any portion of the Work is inspected and subsequently rejected by such CRS representative, Contractor shall re-perform the rejected Work at Contractor's own cost. Contractor, at the direction of CRS, shall grant CRS, its other contractors and its partner field staff access to work sites, as required to accomplish other work outside the scope of this Contract.  2.9 **Progress Reports**. Contractor shall submit a weekly progress report to CRS in the format provided by CRS's supervising engineer.  2.10 [**Performance Security**. Contractor shall deliver to CRS on or prior to the Commencement Date original performance security in the form attached hereto as Exhibit C and from a third party approved by CRS and in an amount equal to [\_\_]% of the Contract Price. Such performance security shall remain in full force and effect until [the Completion Date].] | 2.**RESPONSABILITESDEL’ENTREPRENEUR**  2.1 **Réalisation des Travaux**. L’Entrepreneur doit exécuter toutes les obligations énoncées dans l’Annexe A ci-jointe et toutes les activités connexes pour la bonne exécution des Travaux conformément au présent Contrat, et tous les Travaux doivent être exécutés dans un délai raisonnable, de bonne qualité et en faisant preuve de diligence raisonnable, conformément à toutes les pratiques prudentes du secteur, et en conformité avec les normes de qualité de CRS en matière de main-d’œuvre. L’Entrepreneur convient que les Travaux exécutés en vertu du présent Contrat seront achevés à tous égards et, sauf indication contraire dans l’Annexe A, l’Entrepreneur doit fournir tout le personnel, le transport, le matériel et les outils et autres services auxiliaires nécessaires à l’exécution des Travaux.  2.2 **Respect de la loi**. L’Entrepreneur doit respecter toutes les lois, ordonnances, règles, réglementations et approbations gouvernementales portant sur l’exécution de ses obligations en vertu des termes du présent Contrat.  2.3 **Sous-traitants**. CRS a sélectionné exclusivement l’Entrepreneur pour exécuter les Travaux en vertu de ce Contrat. Si l’Entrepreneur choisit d’utiliser un sous-traitant pour toute partie des Travaux requis en vertu du présent Contrat, l’Entrepreneur convient qu’il demandera l’approbation écrite de CRS avant de conclure tout contrat de sous-traitance. L’Entrepreneur est entièrement responsable de toutes les actions et de tous les travaux effectués par tous les sous-traitants dans le cadre de ce Contrat. L’Entrepreneur accepte de ne pas solliciter de fonds supplémentaires auprès de CRS pour le paiement de sous-traitants.  2.4 **Protection du Site et des zones environnante**s. À tout moment à compter de la date du présent Contrat et jusqu’à ce que le dernier des Travaux soit accepté par CRS, l’Entrepreneur ne doit entreprendre aucune activité ou permettre la conduite d’aucune activité sur le Site ou dans les zones avoisinantes de manière incompatible avec l’exécution des travaux et/ou ayant un impact défavorable de quelque manière que ce soit sur le Projet ou le CRS. L’Entrepreneur convient en outre, dans la mesure applicable pour l’exécution des Travaux, de sécuriser, de barricader, de couvrir et de marquer convenablement toutes les zones, tous les obstacles, toutes les excavations et tous les autres objets susceptibles de présenter des dangers pour les humains et le bétail.  2.5 **Protection de l’environnement**. L’Entrepreneur doit : a) prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter de causer des dommages à l’environnement, y compris la destruction d’arbres, lors de la réalisation des Travaux ; (b) rectifier tout dommage environnemental sur ou autour du Site, y compris la pollution illicite, résultant ou en relation avec les actions ou omissions des employés, sous-traitants et/ou agents de l’Entrepreneur et (c) prendre toutes les précautions nécessaires pour minimiser l’impact de la construction sur les communautés environnantes, y compris le bruit. Tout enlèvement d’arbre de la propriété, du Site et des environs doit être approuvé par CRS. CRS doit marquer tous les arbres qui peuvent être enlevés par l’Entrepreneur. CRS peut imposer à l’Entrepreneur une pénalité correspondant à trois fois la valeur marchande de tout arbre détruit ou enlevé sans son approbation préalable. L’Entrepreneur doit s’assurer que les émissions, les rejets superficiels et les effluents provenant de ses activités ne dépassent pas les valeurs prescrites par les lois applicables.  2.6 **Employés.**  2.6.1 L’Entrepreneur sera responsable de la compétence professionnelle et technique de ses employés et de ses sous-traitants impliqués dans les Travaux et choisira, pour travailler dans le cadre de ce Contrat, des personnes fiables qui procéderont efficacement à la mise en œuvre du présent Contrat, respecteront les coutumes locales et feront preuve d’un niveau élevé de conduite morale et éthique.  2.6.2 L’Entrepreneur convient qu’il lui appartiendra de veiller aux bonnes conditions de sécurité du milieu de travail pour tous ses employés et ceux de ses sous-traitants qui participent aux Travaux. CRS ou le Bénéficiaire ne peuvent en aucun cas être tenus responsables des accidents ou blessures impliquant les employés de l’Entrepreneur ou de ses sous-traitants en relation avec les Travaux.  2.6.3 L’Entrepreneur convient que, dans le cadre de l’exécution des Travaux, il ne doit pas effectuer de discrimination entre les employés, les candidats à l’emploi ou bénéficiaires du Projet en raison de leur race, couleur, croyance, religion, âge, sexe, situation matrimoniale, orientation sexuelle ou affective, leur ascendance, handicap physique ou mental.  2.6.4 L’Entrepreneur doit également s’assurer que [70%] de la main-d’œuvre proviennent bien de la municipalité où les Travaux sont exécutés. Toute violation de cette disposition donnera à CRS le droit de résilier le présent Contrat immédiatement après avis à l’Entrepreneur, sans frais pour CRS. Toutefois, avant toute résiliation, si l’Entrepreneur est incapable de trouver de la main-d’œuvre qualifiée pour répondre aux exigences du Projet, il en avisera CRS, et CRS et l’Entrepreneur discuteront du pourcentage de main-d’œuvre qu’il est possible d’obtenir. À tout moment, CRS peut exiger que l’Entrepreneur fournisse la preuve du paiement de tout le personnel et qu’il soumette tous les dossiers à un audit pour garantir le respect de cette disposition. L’Entrepreneur doit s’assurer que CRS et le Bénéficiaire sont dégagés de toute responsabilité en cas de toute réclamation du personnel de l’Entrepreneur. CRS se réserve le droit d’approuver ou de désapprouver tout employé à tout moment.  2.7 **Instructions de CRS**. L’Entrepreneur doit respecter dans les plus brefs délais, et faire en sorte que ses sous-traitants fassent de même, toutes les directives et instructions données par l’ingénieur chargé de la supervision des Travaux ou le représentant désigné de CRS. L’Entrepreneur ne doit ni solliciter ni accepter d’instructions d’une autorité externe à CRS relativement à l’exécution des Travaux ou à ses autres obligations en vertu du présent Contrat.  2.8 **Accès aux Travaux**. Dans le cadre de l’exécution des Travaux prévus aux présentes, l’Entrepreneur a le pouvoir de contrôler et de diriger l’exécution des détails des Travaux, CRS ne s’intéressant qu’aux résultats obtenus. Toutefois, les Travaux doivent satisfaire aux exigences du présent Contrat et doivent être soumis au droit d’inspection et d’approbation de CRS pour en garantir l’achèvement satisfaisant. Afin d’évaluer les Travaux de l’Entrepreneur, CRS doit, après préavis raisonnable à l’Entrepreneur, avoir accès à tous les éléments liés aux Travaux, y compris aux documents écrits élaborés par l’Entrepreneur conformément au Contrat. En outre, l’Entrepreneur fournira à CRS les rapports, dossiers, manuscrits et autres informations statistiques utilisés dans le cadre de l’exécution des Travaux et de ses autres obligations en vertu du présent Contrat, à la demande éventuelle de CRS. CRS désignera un ou plusieurs représentants qui auront raisonnablement accès aux Travaux afin d’inspecter les Travaux effectués par l’Entrepreneur en vertu des présentes et d’évaluer s’ils sont exécutés conformément aux dispositions des présentes. Si toute portion des Travaux est inspectée et rejetée par la suite par le représentant de CRS, l’Entrepreneur doit exécuter de nouveau les travaux rejetés à ses frais. À la demande de CRS, l’Entrepreneur doit accorder à CRS, à ses autres sous-traitants et à son personnel de terrain partenaire l’accès aux lieux des travaux, dans la mesure nécessaire pour réaliser d’autres travaux en dehors du cadre du présent Contrat.  2.9 **Rapports d’étape**. L’Entrepreneur doit soumettre un rapport d’étape hebdomadaire à CRS au format fourni par l’ingénieur chargé de la supervision des Travaux de CRS.  2.10 [**Garantie de bonne fin**. L’Entrepreneur doit remettre à CRS au plus tard à la Date de début la garantie de bonne fin originale sous la forme ci-jointe à l’Annexe C et d’un tiers approuvé par CRS et d’un montant égal à [\_\_] % du Prix contractuel. Cette garantie de bonne fin restera en vigueur jusqu’à la [Date d’achèvement]].] |
| 3. **SCHEDULE; COMPLETION; DELAY DAMAGES**  3.1 **Schedule**. Contractor agrees that it has calculated the time necessary to complete all the Work under this Contract, has access to all necessary labor, materials and equipment needed for the Work and shall perform each portion of the Work, in full, and as described in Exhibit A, in compliance with the project schedule and on or before its corresponding deadline, as indicated in Exhibit A. If Contractor fails to perform any portion of the Work by the corresponding deadline set forth in the project schedule described in Exhibit A, Contractor shall promptly notify CRS.  3.2 **Variations.**  3.2.1 Variations may be initiated by CRS in writing at any time prior to the Completion Date, either by a written instruction or by a written request for Contractor to submit a proposal. Contractor shall execute and be bound by each Variation, unless Contractor promptly gives notice to CRS stating (with supporting particulars) that Contractor cannot readily obtain the equipment or materials required for the Variation. Upon receiving this notice, CRS may cancel, confirm or vary the instruction.  3.2.2 A Variation may include:  a. changes to the quantities of any item of the Work from the scope included in this Contract (however, such changes do not necessarily constitute a Variation);  b. changes to the quality and other characteristics of any item of the Work;  c. changes to the levels, positions and/or dimensions or any part of the Work;  d. removal or omission of any part of the Work from the scope included in this Contract;  e. any additional work, materials, equipment or services necessary for the Work; or  f. changes to the sequence or timing of the execution of the Work.  3.2.3 Contractor shall not make any alteration and/or modification of the Work, and no changes to the Contract Price or the Completion Deadline shall be permitted under this Contract, unless and until CRS instructs or approves a Variation in writing pursuant to this Section 3.2.  3.3 **Force Majeure.**  3.3.1 Neither Party shall be liable for any failure to perform or default in performing its obligations hereunder if such delay or default is caused by a Force Majeure. The Party whose performance is prevented by the Force Majeure shall, within 10 calendar days of discovery of the Force Majeure, inform the other Party of the impediment and the effects thereof. The affected Party shall exercise its best efforts under the circumstances to remove or remedy the events of Force Majeure and the effects thereof on the Work.  3.3.2 If the Party impacted by the Force Majeure is Contractor, Contractor shall also give notice and full particulars to CRS of such occurrence if Contractor is thereby rendered unable, wholly or in part, to perform its obligations and meet its responsibilities under this Contract. Contractor shall also notify CRS of any other changes in conditions or the occurrence of any event, which interferes or threatens to interfere with its performance of this Contract. The notice shall include steps proposed by Contractor to be taken, including any reasonable alternative means for performance that is not prevented by the Force Majeure. On receipt of the notice required under this provision, CRS shall take such action as, in its sole discretion, as it considers being appropriate or necessary in the circumstances, including the granting to Contractor of a reasonable extension of the Completion Deadline in a written Variation instructed or approved by CRS pursuant to Section 3.2.  3.3.3 If the Force Majeure continues for 30 calendar days or more, CRS may, in its sole discretion, terminate all or that part of this Contract upon written notice to Contractor and the provisions of Section 8.4 shall apply.  3.4 **Completion.**  The "Completion Date" shall mean the date on which each of the following events has occurred:  3.4.1 The Project and the Work have been fully completed (other than any minor outstanding punchlist items approved in writing by CRS, to be completed within a period agreed to in writing by CRS) in conformance with the requirements of this Contract and all applicable laws, ordinances, rules, regulations and governmental approvals.  3.4.2 All as-built drawings and other documents related to the Project required to be delivered pursuant to this Contract have been delivered to CRS.  3.4.3 All Contractor's equipment, materials and wastes have been removed from the Site and properly disposed of (other than those needed for the completion of any punchlist items).  3.4.4 Any delay damages then due under Section 3.5 have been paid to CRS, or CRS has deducted such delay damages from amounts owed to Contractor.  3.4.5 Each of the foregoing conditions has been certified to in writing by Contractor, and approved by CRS.  3.5 **Completion Deadline; Delay Damages.**  3.5.1 Contractor shall achieve the Completion Date on or before the Completion Deadline. In case of delay in achieving the Completion Date by the Completion Deadline, Contractor shall pay to CRS delay damages equal to [\_\_]% of the Contract Price per day of delay, up to a maximum of [\_\_]% of the Contract Price for the period until Completion is achieved in accordance with this Contract.  3.5.2 The Parties agree it would be difficult to determine the amount of actual damages that would be suffered by CRS due to a delay in achieving the Completion Date by the Completion Deadline, but that the delay damages set forth in this Section 3.5 are a fair and reasonable determination of the amount of actual damages that would be suffered by CRS, and that these delay damages do not constitute a penalty. Contractor hereby expressly waives any defense or right to contest the validity of these delay damages on the grounds that they are void as penalties or are not reasonably related to actual damages. | 3.**CALENDRIER ; ACHEVEMENT ; DOMMAGES-INTERETS MORATOIRES**  3.1 **Calendrier**. L’Entrepreneur convient qu’il a calculé le temps nécessaire pour achever tous les Travaux en vertu du présent Contrat, qu’il a accès à toute la main-d’œuvre, au matériel et à l’équipement nécessaires aux Travaux et qu’il exécutera chaque partie des Travaux dans leur intégralité et de la manière décrite à l’Annexe A, conformément au calendrier du projet et au plus tard à la date limite correspondante, comme indiqué dans l’Annexe A. Si l’Entrepreneur n’effectue pas une partie des Travaux avant la date limite indiquée dans l’échéancier du projet décrit à l’Annexe A, il doit aviser promptement CRS.  3.2 **Variations.**  3.2.1 Des modifications peuvent être apportées par écrit par CRS à tout moment avant la Date d’achèvement, soit par une instruction écrite, soit par une demande écrite de l’Entrepreneur de soumission d’une proposition. L’Entrepreneur doit exécuter et être lié par chaque Variation, à moins qu’il informe rapidement CRS (avec détails à l’appui) qu’il n’est pas en mesure d’obtenir facilement l’équipement ou le matériel requis pour la Variation. À la réception de cet avis, CRS peut annuler, confirmer ou modifier l’instruction.  3.2.2 Une Variation peut faire intervenir :  a. des modifications apportées aux quantités de tout élément des Travaux par rapport au champ d’application inclus dans le présent Contrat (ces modifications ne constituent toutefois pas nécessairement une Variation) ;  b. des changements à la qualité et à d’autres caractéristiques de tout élément des Travaux ;  c. des changements aux niveaux, aux positions et/ou aux dimensions ou à toute partie des Travaux ;  d. la suppression ou l’omission de toute partie des Travaux du champ d’application du présent Contrat ;  e. tout travail, matériel, équipement ou service supplémentaire nécessaire à l’exécution des Travaux ; ou  f. des changements à la séquence ou au moment de l’exécution des Travaux.  3.2.3 L’Entrepreneur ne doit apporter aucune altération et/ou modification aux Travaux, et aucun changement au Prix contractuel ou à la Date limite d’achèvement ne sera permis en vertu du présent Contrat, sauf si CRS demande ou approuve une Variation par écrit en vertu de la présente Section ‎3.2.  3.3 **Force majeure.**  3.3.1 Aucune des Parties ne sera responsable de l’inexécution ou du manquement dans l’exécution de ses obligations en vertu des présentes si un tel retard ou défaut est causé par une situation de Force majeure. La Partie dont l’exécution est empêchée par la Force majeure doit, dans les 10 jours civils suivant la découverte de la situation de Force majeure, informer l’autre Partie de l’empêchement et de ses effets. La Partie affectée fera tout son possible dans les circonstances données pour éliminer les événements de Force Majeure et leurs effets sur les Travaux et y remédier.  3.3.2 Si la Partie touchée par la situation de Force majeure est l’Entrepreneur, l’Entrepreneur doit également informer CRS en détail de cet événement si l’Entrepreneur est de ce fait partiellement ou intégralement dans l’impossibilité de remplir ses obligations et de s’acquitter de ses responsabilités en vertu du présent Contrat. L’Entrepreneur doit également aviser CRS de tout autre changement dans les conditions ou la survenance de tout événement qui fait obstacle ou menace de faire obstacle à l’exécution par celui-ci du présent Contrat. L’avis doit préciser les mesures proposées par l’Entrepreneur, y compris tout autre moyen raisonnable d’exécution qui n’est pas empêché par la situation de Force majeure. Dès réception de l’avis requis en vertu de la présente disposition, CRS prendra les mesures jugées à sa seule discrétion appropriées ou nécessaires compte-tenu des circonstances, y compris l’octroi à l’Entrepreneur d’une remise raisonnable de la Date limite d’achèvement dans une Variation écrite demandée ou approuvée par CRS conformément à la section ‎3.2.  3.3.3 Si la situation de Force majeure persiste pendant 30 jours civils ou plus, CRS peut, à sa seule discrétion, résilier tout ou partie du présent Contrat sur notification écrite à l’Entrepreneur et les dispositions de la section ‎8.4 s’appliquent.  3.4 **Achèvement.**  La « Date d’achèvement » désigne la date à laquelle chacun des événements suivants s’est produit :  3.4.1 Le Projet et les Travaux ont été entièrement achevés (autres que tous les éléments exceptionnels mineurs approuvés par écrit par CRS, devant être réglés dans un délai convenu par écrit par CRS) conformément aux exigences du présent Contrat et à toutes les lois, ordonnances, règles, réglementations et approbations gouvernementales applicables.  3.4.2 Tous les dessins d’exécution et autres documents relatifs au Projet devant être livrés en vertu du présent Contrat ont été livrés à CRS.  3.4.3 Tout l’équipement, les matériaux et les déchets de l’Entrepreneur ont été retirés du Site et éliminés de manière appropriée (autres que ceux nécessaires à l’achèvement de tout élément de la liste de pointage).  3.4.4 Tout dommage-intérêt moratoire alors dû en vertu de la Section ‎3.5 a été payé à CRS, ou CRS a déduit ces dommages-intérêts moratoires des montants dus à l’Entrepreneur.  3.4.5 Chacune de ces conditions a été certifiée par écrit par l’Entrepreneur et approuvée par CRS.    3.5 **Date limite d’achèvement ; dommages-intérêts moratoires.**  3.5.1 L’Entrepreneur doit atteindre la Date d’achèvement au plus tard à la Date limite d’achèvement. En cas de retard au niveau de la Date d’achèvement, l’Entrepreneur doit payer à CRS des dommages-intérêts égaux à [\_\_] % du Prix contractuel par jour de retard, jusqu’à un maximum de [\_\_] % du Prix contractuel jusqu’à l’achèvement conformément aux dispositions du présent Contrat.  3.5.2 Les Parties conviennent qu’il serait difficile de déterminer le montant des dommages réels subis par CRS en raison d’un retard de la Date d’achèvement après la Date limite d’achèvement, mais que les dommages-intérêts moratoires prévus dans la présente section ‎3.5 constituent une détermination juste et raisonnable du montant des dommages réels qui seraient subis par CRS, et que ces dommages-intérêts ne constituent pas une pénalité. Par la présente, l’Entrepreneur renonce expressément à toute défense ou tout droit de contester la validité de ces dommages-intérêts moratoires au motif qu’ils sont nuls à titre de pénalité ou ne sont pas raisonnablement liés aux dommages réels. |
| 4**. DEFECTS LIABILITY PERIOD**  4.1 **Defects Warranty**. Contractor warrants throughout the Defects Liability Period, irrespective of any prior termination hereof, that the Project will be completed to satisfy all applicable laws, ordinances, rules, regulations and governmental approvals, and the Work, including each item of equipment and materials incorporated therein, will be of suitable grade of their respective kinds for their specified use herein, will be free from defects in design, engineering, materials, construction and workmanship, and shall conform in all respects to all requirements of this Contract.  4.2 **Warranty Work**. Contractor shall repair, replace, or correct, and disassemble and reassemble the Project and Work affected by, any failures, damage, defects or deficiencies under the warranties hereunder that occur during the Defects Liability Period, in each case at no cost to CRS and within a reasonable time period as requested by CRS.  4.3 **Subcontractor Warranties**. Without limiting Contractor's own warranties hereunder, Contractor shall also, for the benefit of CRS, obtain from all subcontractors the best warranties available on commercially reasonable terms for the equipment, materials and services provided by such subcontractors, and shall assign such warranties to CRS upon the earlier of the expiration of the Defects Liability Period and the termination of this Contract. | 4**. DELAI DE GARANTIE**  4.1 **Délai de garantie**. L’Entrepreneur garantit tout au long du Délai de garantie, indépendamment de toute résiliation préalable des présentes, que le Projet sera réalisé à la satisfaction de toutes les lois, ordonnances, règles, réglementations et approbations gouvernementales applicables, et les Travaux, y compris chaque équipement et matériel incorporé, seront de qualité appropriée dans leurs domaines respectifs pour leur utilisation spécifique, seront exempts de défauts de conception, d’ingénierie, de matériaux, de construction et de fabrication, et conformes à tous égards à toutes les exigences du présent Contrat.  4.2 **Travaux dans le cadre de la garantie**. L’Entrepreneur s’engage à réparer, remplacer ou corriger, démonter et remonter le Projet et les Travaux en cas de pannes, dommages, défectuosités ou déficiences dans le cadre des garanties des présentes, survenus pendant le Délai de garantie, dans tous les cas sans frais pour CRS et dans un délai raisonnable conformément à la demande de CRS.  4.3 **Garanties des sous-traitants**. Sans limiter les propres garanties de l’Entrepreneur ci-dessous, l’Entrepreneur doit également, au bénéfice de CRS, obtenir de tous les sous-traitants les meilleures garanties disponibles à des conditions commercialement raisonnables pour l’équipement, le matériel et les services fournis par ces sous-traitants avant l’expiration du Délai de garantie ou la résiliation du présent Contrat si elle intervient antérieurement. |
| 5. **PAYMENTS**  5.1 **Contract Price.**  It is mutually agreed by the Parties that the Contract Price shall be paid to Contractor on a completion basis according to the payment schedule set forth in Exhibit A. The Contract Price is considered as the lump sum cost to complete the Work, all import duties and taxes included, and shall not be adjusted without written direction of CRS or written amendment to this Contract.  5.2 **Payment Schedule**.  Amounts owed under this Contract shall be invoiced by Contractor and paid by CRS as follows:  5.2.1 [An advance payment of [\_\_] % of the Contract Price shall be made on the Commencement Date; provided that Contractor delivers to CRS on or prior to the Commencement Date advance payment security in the form attached hereto as Exhibit C and from a third party approved by CRS, which shall be in an amount equal to the advance payment and shall guaranty such amount in case of Contractor's default, and shall remain in full force and effect until the advance payment has been repaid by Contractor. The advance payment shall be repaid by Contractor in [\_\_\_] installments, which will be deducted by CRS from each progress payment to Contractor until the advance payment is fully recouped.]  5.2.2 Progress payments for the Work shall be made upon completion, and satisfactory inspection by CRS's supervising engineer, for each item of Work set forth on the payment schedule set forth in Exhibit A. Contractor may submit invoices for items of Work completed no more frequently than once every three weeks. Any deviations from the payment schedule set forth in Exhibit A must be requested in writing by Contractor and approved in writing by CRS. CRS shall deduct and hold as retention an amount equal to [\_\_] % of the amount specified in each invoice. The retention shall be used in case of Contractor's default and to remedy defects, if any, within the Defects Liability Period. If no defects are found during the Defects Liability Period, the full amount of retention shall be paid to Contractor by the later of 10 business days after the expiration of the Defects Liability Period or the resolution, either as determined by CRS or through dispute resolution pursuant to Section 10, of any defects for which CRS has made a claim during the Defects Liability Period.  5.2.3 A final payment of [\_\_]% of the Contract Price, which shall include the balance of any amounts CRS owes under this Contract, shall be made by the later of 10 business days after the expiration of the Defects Liability Period or the resolution of any defects for which CRS has made a claim during the Defects Liability Period. Contractor's acceptance of such final payment shall be deemed to be a waiver and release of all claims by Contractor for payment of the Contract Price or other obligations of CRS, except only unknown claims arising from fraud or misrepresentation. Promptly upon final payment, Contractor shall deliver all instruments required by applicable law or reasonably requested by CRS to effect the foregoing waiver and release and to demonstrate that all payments have been made to subcontractors.  5.3 **Invoices; Payments**.  5.3.1 Payments as described in Section 5.2 shall only be processed after presentation by Contractor, and review and approval by CRS, of an invoice and all necessary supporting documentation (including photos evidencing progress being claimed, quality assurance and quality control reports and CRS approvals, inspection appraisal reports signed by both CRS and Contractor and joint progress accomplishment certificates). All invoices shall at a minimum include the following information:  a. Contractor's full legal name, address, telephone number and other contact information;  b. the Contract Number identified above;  c. Contractor's payment instructions (check or wire transfer);  d. detailed description of the Work being billed;  e. the amounts to which Contractor considers itself entitled (including, if applicable, separate line items for any Variations); and  f. signature/stamp of Contractor.  5.3.2 No amounts shall be payable to Contractor under this Contract without complete supporting documentation. Within 10 business days after delivery of each invoice with complete supporting documentation, and approval of such invoice by CRS, CRS shall pay to Contractor the amounts specified in such invoice, less:  a. the value of any item of the Work not completed in a timely and satisfactory manner to the standards and specifications of this Contract, or which CRS otherwise expresses its reasons for disagreement;  b. repayment of the advance payment, if any;  c. withholding tax, if any; and  d. retention described in Section 5.2.2 on the amount of such invoice.  5.3.3 CRS shall not be bound by any sum previously considered by CRS to be due to Contractor. CRS reserves the right to set off or deduct any amount owed by Contractor to CRS from any payment owed to Contractor under this Contract.  5.3.4 Payment will only be made by CRS by check designated to ["\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_"] or by wire transfer to Contractor's bank account in accordance with the instructions specified in the invoice. No payments will be made in cash. In the case where a payment is provided by wire transfer, Contractor will pay all bank transfer duties and fees. Contractor shall sign a properly stamped receipt acknowledging receipt of the payment.  5.3.5 Payment of the Contract Price (or any portion thereof) and/or approval of any invoice shall not constitute CRS's acceptance or approval of any portion of the Work or waiver of any claim or right CRS may have at that time or thereafter. Contractor shall not suspend, in whole or in part, performance of this Contract during any period of disagreement by CRS.  5.4 **Taxes.**  Contractor is an independent contractor and not an employee of CRS. As such, Contractor shall pay for all taxes owed on income received from CRS during the period of this Contract. If withholding tax applies to any payment to Contractor, CRS shall deduct such amount from each payment to Contractor and shall remit such amount to the tax or finance office on behalf of Contractor in accordance to applicable laws.  5.5 **Currency**. The Contract Price is expressed entirely in [\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_] and all payments made in accordance with this Contract shall be in the same currency. | 5**. PAIEMENTS**  5.1 **Prix contractuel.**  Il est mutuellement convenu par les parties que le Prix contractuel sera versé à l’Entrepreneur à l’achèvement des travaux, selon le calendrier de paiement indiqué à l’Annexe A. Le Prix contractuel est considéré comme le coût forfaitaire de réalisation des Travaux, tous les droits et taxes à l’importation inclus, et ne doit pas être ajusté sans instruction écrite à cet effet de CRS ou une modification écrite du présent Contrat.  5.2 **Échéancier de paiement**.  Les montants dus en vertu du présent Contrat seront facturés par l’Entrepreneur et payés par CRS selon les modalités suivantes :  5.2.1 [Un paiement anticipé de [\_\_] % du prix du contrat sera effectué à la Date de début, à condition que l’Entrepreneur remette à CRS au plus tard à la Date de début une garantie de paiement anticipé sous la forme ci-jointe à l’Annexe C et de la part d’un tiers approuvé par CRS, qui sera d’un montant égal au paiement anticipé et garantira ce montant en cas de défaut de l’Entrepreneur, et restera en vigueur jusqu’à ce que le paiement anticipé ait été remboursé par l’Entrepreneur. Le paiement anticipé sera remboursé par l’Entrepreneur en [\_\_\_] versements, qui seront déduits par CRS de chaque paiement échelonné à l’Entrepreneur jusqu’à ce que le paiement anticipé soit entièrement couvert.]  5.2.2 Les paiements échelonnés pour les travaux doivent être faits à l’achèvement, et l’inspection satisfaisante par l’ingénieur chargé de la supervision des Travaux de CRS, pour chaque élément des Travaux indiqué sur le calendrier de paiement exposé à l’Annexe A. L’Entrepreneur peut soumettre des factures pour les éléments des Travaux achevés au plus une fois toutes les trois semaines. Tout écart par rapport au calendrier de paiement établi dans l’ Annexe A doit être demandé par écrit par l’Entrepreneur et approuvé par écrit par CRS. CRS déduira et procédera à une retenue d’un montant égal à [\_\_] % du montant indiqué sur chaque facture. La retenue de garantie sera utilisée en cas de défaut de l’Entrepreneur et pour remédier aux défauts éventuels constatés au cours du Délai de garantie. Si aucun défaut n’est constaté pendant le Délai de garantie, le montant total de la retenue sera versé à l’Entrepreneur au plus tard 10 jours ouvrables après l’expiration du Délai de garantie ou la résolution, selon le cas, conformément à la détermination de CRS ou au moyen du processus de résolution des litiges figurant à la section ‎0, de tout défaut pour lequel CRS a fait une réclamation durant le Délai de garantie.  5.2.3 Un paiement final de [\_\_] % du Prix contractuel, incluant le solde des montants dus par CRS en vertu du présent Contrat, doit être effectué au plus tard 10 jours ouvrables après l’expiration du Délai de garantie ou la résolution de tout défaut pour lequel CRS a fait une réclamation pendant le Délai de garantie. L’acceptation par l’Entrepreneur de ce paiement final sera considérée comme une renonciation et une décharge de toutes les réclamations par l’Entrepreneur en ce qui concerne le paiement du Prix contractuel ou les autres obligations de CRS, à l’exception seulement des réclamations inconnues découlant de fraude ou de fausses déclarations. Dans les plus brefs délais après le paiement final, l’Entrepreneur doit remettre tous les documents requis par la loi applicable ou raisonnablement demandés par CRS pour donner effet à la renonciation et la libération ci-dessus et pour démontrer que tous les paiements aux sous-traitants ont été effectués.  5.3 **Factures ; paiements**.  5.3.1 Les paiements décrits à la section ‎5.2 ne seront traités qu’après présentation par l’Entrepreneur, et examen et approbation par CRS, d’une facture et de tous les documents justificatifs (y compris des photos attestant des progrès déclarés, rapports d’assurance qualité et de contrôle de la qualité et approbations de CRS, rapports d’évaluation et d’inspection signés à la fois par CRS et l’Entrepreneur, et certificats d’accomplissement des progrès conjoints). Toutes les factures doivent comprendre au minimum les informations suivantes :  a. raison sociale complète de l’Entrepreneur, adresse, numéro de téléphone et autres coordonnées ;  b. numéro de contrat identifié ci-dessus ;  c. instructions de paiement de l’Entrepreneur (chèque ou virement bancaire) ;  d. description détaillée des Travaux à facturer ;  e. montants auxquels le fournisseur estime avoir droit (y compris, s’il y a lieu, des postes distincts pour toutes les Variations) ; et  f. Signature/cachet de l’Entrepreneur.  5.3.2 Aucun montant ne sera payable à l’Entrepreneur en vertu du présent Contrat en l’absence de documentation justificative complète. Dans les 10 jours ouvrables suivant la remise de chaque facture avec les pièces justificatives complètes, et l’approbation de cette facture par CRS, CRS doit payer à l’Entrepreneur les montants stipulés dans cette facture, moins :  a. la valeur de tout élément des Travaux qui n’a pas été achevé de manière opportune et satisfaisante par rapport aux normes et aux spécifications du présent Contrat, ou pour lesquels CRS fait autrement état de points de désagréments  b. le remboursement du paiement anticipé, le cas échéant ;  c. les retenues fiscales à la source, le cas échéant ; et  d. la retenue décrite à la Section ‎5.2.2 sur le montant de cette facture.  5.3.3 CRS ne sera lié par aucune somme précédemment considérée par CRS comme due à l’Entrepreneur. CRS se réserve le droit de compenser ou de déduire toute somme due par l’Entrepreneur à CRS de tout paiement dû à l’Entrepreneur en vertu du présent Contrat.  5.3.4 Le paiement sera effectué uniquement par CRS par chèque désigné à [« \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ »] ou par virement bancaire sur le compte bancaire de l’Entrepreneur conformément aux instructions précisées dans la facture. Aucun paiement ne sera effectué en espèces. Si un paiement est effectué par virement bancaire, l’Entrepreneur paiera tous les droits et frais de virement bancaire. L’Entrepreneur doit signer un reçu dûment cacheté accusant réception du paiement.  5.3.5 Le paiement du Prix contractuel (ou de toute partie de celui-ci) et/ou l’approbation de toute facture ne constitue pas l’acceptation ou l’approbation par CRS de toute partie des Travaux ou la renonciation à toute réclamation ou droit éventuel de CRS à ce moment-là ou par la suite. L’Entrepreneur s’engage à ne pas suspendre, partiellement ou intégralement, l’exécution du présent Contrat pendant toute période de désaccord avec CRS.  5.4 **Impôts.**  L’Entrepreneur est un entrepreneur indépendant et non un employé de CRS. À ce titre, il doit payer toutes les taxes dues sur les revenus reçus de la part de CRS pendant la période du présent Contrat. Si l’impôt retenu à la source s’applique à tout paiement à l’Entrepreneur, CRS doit déduire ce montant de chaque paiement à l’Entrepreneur et remettre ce montant au bureau des impôts ou des finances au nom de l’Entrepreneur conformément aux lois applicables.  5.5 **Devise**. Le Prix contractuel est entièrement exprimé en [\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_] et tous les paiements effectués conformément au présent Contrat doivent être exprimés dans la même monnaie |
| 6. **DUE CARE; RISK OF LOSS; TITLE**  6.1 **Due Care**. At all times from the date of this Contract and until the last of the Work is accepted by CRS, Contractor agrees to exercise due care to protect, and accepts liability for all of the Work and all equipment and materials incorporated into the Work (including all equipment and materials used in connection therewith), against damages, decay, removal and/or destruction as it may relate to the Work.  6.2 **Risk of Loss**. Notwithstanding anything herein to the contrary, Contractor shall have the full responsibility for care, custody and control of the Site, the Work and all equipment incorporated into the Work (including all equipment and materials used in connection therewith) and shall bear the risk of loss thereof until the Completion Date, in each case at which time risk of loss shall pass to CRS or the Beneficiary, as directed by CRS.  6.3 **Title to Work**. Contractor warrants that title to the various equipment, materials and other components of the Work (including all information, documents and materials prepared or provided by Contractor as part of the Work) shall transfer to CRS or the Beneficiary, as directed by CRS, upon the earlier of the date payment for such equipment, materials or other components of the Work is made by CRS and the date such equipment, materials or other components of the Work are delivered to the Site. Contractor further warrants that, once title to any portion of the Work transfers, CRS or the Beneficiary, if directed by CRS, shall have good and marketable title to such portion of the Work, and such portion of the Work shall be free and clear of all liens, claims, security interests or encumbrances in favor of Contractor, any subcontractor, or any other person or entity making a claim by reason of having provided labor, materials or equipment relating to the Work, and that no basis shall exist for the filing of any such lien, claim, security interest or encumbrance. The obligations under this provision shall survive the expiration or termination of this Contract. Contractor shall deliver to CRS such assignments, bills of sale, receipts or other documents as reasonably requested by CRS to evidence such transfer of title.  6.4 **Title to CRS Equipment**. Title to any equipment and supplies that may be furnished by CRS shall rest with CRS and any such equipment or supplies shall be returned to CRS upon the completion of the Work or when no longer needed by Contractor. Such equipment, when returned to CRS, shall be in the same condition as when delivered to Contractor, subject to normal wear and tear. Contractor shall be liable to compensate CRS for equipment determined to be damaged or degraded beyond normal wear and tear. | 6. **DILIGENCE ; RISQUE DE PERTE ; PROPRIETE**  6.1 **Diligence**. À tout moment à compter de la date du présent Contrat et jusqu’à ce que le dernier des Travaux soit accepté par CRS, l’Entrepreneur accepte d’exercer la diligence nécessaire pour protéger, et d’assumer la responsabilité de tous les Travaux et de tout l’équipement et les matériaux incorporés dans les Travaux (y compris tout l’équipement et les matériaux utilisés en relation avec ceux-ci), contre tout dommage, toute dégradation, tout enlèvement et/ou toute destruction éventuels en relation avec les Travaux.  6.2 **Risque de perte**. Nonobstant toute disposition contraire des présentes, l’Entrepreneur assumera l’entière responsabilité de l’entretien, de la garde et du contrôle du Site, des Travaux et de tout l’équipement incorporé aux Travaux (y compris tout l’équipement et les matériaux utilisés) et supportera le risque de perte jusqu’à la Date d’achèvement, date à laquelle, dans chaque cas le risque de perte sera transféré à CRS ou au Bénéficiaire, selon les instructions de CRS.  6.3 **Propriété des Travaux**. L’Entrepreneur garantit que la propriété des divers équipements, matériaux et autres composantes des Travaux (y compris tous les renseignements, documents et matériaux préparés ou fournis par l’Entrepreneur dans le cadre des Travaux) sera transférée à CRS ou au Bénéficiaire, selon les directives de CRS, à la date à laquelle CRS effectuera le paiement de l’équipement, du matériel ou d’autres composants des Travaux ou à la date à laquelle l’équipement, les matériaux ou les autres composants des travaux seront livrés au Site si elle intervient antérieurement. L’Entrepreneur garantit également que, une fois que le titre de propriété sur toute portion des Travaux aura été transféré, CRS ou le Bénéficiaire, suivant les instructions éventuelles de CRS, disposera de la propriété valable et commercialisable pour cette partie des Travaux, et cette partie des Travaux sera libre de tout privilège, toute réclamations, sûreté ou charge en faveur de l’Entrepreneur, de tout sous-traitant ou de toute autre personne ou entité invoquant un droit pour avoir fourni de la main-d’œuvre, du matériel ou de l’équipement relatif aux Travaux, et que le dépôt d’un tel privilège, d’une réclamation, sûreté ou charge est sans fondement. Les obligations en vertu de cette disposition survivront à l’expiration ou à la résiliation du présent Contrat. L’Entrepreneur doit remettre à CRS les cessions, les actes de vente, les reçus ou autres documents que CRS peut raisonnablement demander pour prouver un tel transfert de propriété.  6.4 **Propriété de l’équipement** **de CRS**. La propriété de tout équipement et des fournitures susceptibles d’être fournis par CRS revient à CRS, et tout cet équipement ou ce matériel doit être restitué à CRS à la fin des Travaux ou lorsque l’Entrepreneur n’en a plus besoin. Cet équipement, lorsqu’il est restitué à CRS, doit être dans le même état que lorsqu’il est livré à l’Entrepreneur, sous réserve de l’usure normale. L’Entrepreneur doit indemniser CRS si tout équipement est jugé endommagé ou détérioré au-delà de l’usure normale. |
| 7. **REPRESENTATIONS AND WARRANTIES**  7.1 **Bring-Down of Bid Document Representations and Warranties**. All representations, warranties and other statements made by Contractor in the bid documentation submitted to CRS were true and correct as of the date when made and are true and correct as of the date of this Contract.  7.2 **Additional Representations and Warranties**. Without limiting Section 7.1, Contractor represents and warrants to CRS that:  7.2.1 Contractor is duly organized, validly existing and in good standing under the laws of its jurisdiction of formation, and has full power to engage in the business it conducts and contemplates conducting under this Contract, and is and will be duly licensed or qualified under the laws of the Country and in each other jurisdiction in which such licensing or qualification is necessary or advisable to perform its obligations hereunder.  7.2.2 The execution, delivery and performance by Contractor of this Contract will not (a) violate or conflict with (i) any covenant, agreement or understanding to which it is a party or by which it or any of its properties or assets is bound or affected or (ii) its organizational documents, (b) violate or conflict with applicable laws or (c) subject the Project or any part thereof to any lien other than as contemplated or permitted by this Contract.  7.2.3 There are no actions, suits, proceedings, patent or license infringements or investigations pending or, to Contractor's knowledge, threatened against it before any court, arbitrator or governmental authority that could result in any materially adverse effect on the business, properties, assets or condition (financial or otherwise) of Contractor or impair its ability to perform its obligations under this Contract. Contractor has no knowledge of any violation or default with respect to any order, writ, injunction or decree of any court or governmental authority that may result in any such materially adverse effect or impairment.  7.2.4 This Contract has been duly authorized, executed and delivered by or on behalf of Contractor and is, upon execution and delivery by each of the Parties hereto, the legal, valid and binding obligation of Contractor, enforceable against Contractor in accordance with its terms, except as such enforceability may be limited by applicable bankruptcy, insolvency or similar laws affecting creditors' rights and by general equitable principles.  7.2.5 Neither the execution nor delivery by Contractor of this Contract requires the consent of, approval of, giving of notice to, registration with or taking of any other action with respect to any governmental authority.  7.2.6 All persons who will perform any portion of the Work have or will have all business and professional certifications and licenses required by of this Contract and applicable laws to perform such portion of the Work under this Contract. Contractor has no knowledge of any reason that any such certifications and licenses cannot be obtained in the ordinary course of business and within the timeframe necessary to permit such persons to timely commence and perform any portion of the Work to completion in accordance with the terms and conditions of this Contract.  7.2.7 Neither Contractor nor any subcontractor, nor their respective employees, officers, representatives or other agents have engaged in any practice in violation of the provisions of Section 12, whether in bidding for this Contract or otherwise.  7.2.8 Contractor is financially solvent, able to pay its debts as they mature, and possessed of sufficient working capital to complete its obligations under this Contract as well as its obligations under other agreements with respect to the Project. Contractor has or will procure adequate resources and is qualified, in each case directly or through its subcontractors, to perform the Work in accordance with the terms and conditions of this Contract.  7.2.9 Contractor has inspected the Site and surrounding areas and has become generally familiar with the Site conditions and other general and local conditions, including conditions, if any, that may affect the supply of equipment and the performance of the Work or the timing or cost thereof. Contractor has performed, or has caused to be performed, all necessary due diligence, including review and analysis of surface, subsurface, geotechnical and weather reports and data for the Site. | 7. **DÉCLARATIONS ET GARANTIES**  7.1 **Exposé des déclarations et garanties des documents d’offre**. Toutes les déclarations, garanties et autres déclarations faites par l’Entrepreneur dans la documentation de soumission soumise à CRS étaient véridiques et exactes à la date où elles ont été faites et sont véridiques et exactes à la date du présent Contrat.  7.2 **Déclarations et garanties supplémentaires**. Sans limiter les dispositions de la Section ‎7.1, l’Entrepreneur déclare et garantit à CRS que :  7.2.1 L’Entrepreneur est dûment constitué, valablement en existence et en règle en vertu des lois de sa juridiction de formation, et a plein pouvoir pour se livrer aux activités qu’il mène et envisage de mener en vertu du présent Contrat, et est et sera dûment autorisé ou qualifié en vertu des lois du Pays et dans chaque autre juridiction dans laquelle une telle licence ou qualification est nécessaire ou souhaitable pour exécuter ses obligations en vertu des présentes.  7.2.2 La signature, la livraison et la mise en œuvre par l’Entrepreneur du présent Contrat (a) ne violent ni ne contreviennent (i) à aucune convention, entente ou aucun accord à laquelle ou auquel il est partie ou par laquelle/lequel il ou l’un de ses biens est lié ou cédé ou (ii) ses documents de constitution, (b) n’enfreignent pas les lois applicables ni ne sont contraires aux lois applicables ou (c) n’assujettissent le Projet ou aucune partie de celui-ci à un privilège autre que ceux prévus ou permis par le présent Contrat.  7.2.3 Il n’y a pas d’action, de poursuite, de procédure, de violation de brevet ou de licence, ni d’enquête en cours ou, à la connaissance de l’Entrepreneur, de menace correspondante à son encontre devant un tribunal, un arbitre ou une autorité gouvernementale susceptible d’avoir un effet défavorable important sur l’entreprise, les propriétés, les actifs ou la situation (financière ou autre) de l’Entrepreneur, ou de compromettre sa capacité à s’acquitter de ses obligations en vertu du présent Contrat. L’Entrepreneur n’a connaissance d’aucune violation ou d’aucun manquement à l’égard d’une ordonnance, d’un bref, d’une injonction ou d’un décret d’un tribunal ou d’une autorité gouvernementale susceptible d’entraîner un tel effet défavorable important ou une limitation de ce type.  7.2.4 Ce Contrat a été dûment autorisé, signé et remis par ou au nom de l’Entrepreneur et constitue, dès sa signature et remise par chacune des Parties, une obligation légale, valide et contraignante de l’Entrepreneur, opposable à l’Entrepreneur conformément à ses termes, sauf dans la mesure où cette valeur exécutoire peut être limitée par les lois applicables en matière de faillite, d’insolvabilité ou autres lois affectant les droits des créanciers et par des principes généraux d’équité.  7.2.5 Ni la signature ni la livraison par l’Entrepreneur du présent Contrat n’exige le consentement, l’approbation, la notification, l’enregistrement ou la prise de toute autre mesure à l’égard de toute autorité gouvernementale.  7.2.6 Toutes les personnes qui exécuteront toute partie des Travaux justifient ou justifieront de toutes les attestations commerciales et professionnelles et licences requises par le présent Contrat et les lois applicables pour réaliser cette partie des Travaux prévue au présent Contrat. L’Entrepreneur n’a aucune connaissance de raisons pour lesquelles ces certifications et licences ne peuvent être obtenues dans le cours normal des affaires et dans le délai nécessaire pour permettre à ces personnes de commencer et de mener à bien toute partie des Travaux en conformité avec les conditions générales de ce Contrat.  7.2.7 Ni l’Entrepreneur ni aucun sous-traitant, ni leurs employés, cadres, représentants ou autres agents respectifs ne se sont livrés à aucune pratique en violation des dispositions de la Section ‎0, que ce soit dans le cadre de la présentation de l’offre en relation avec ce Contrat ou autrement.  7.2.8 L’Entrepreneur est financièrement solvable, en mesure de payer ses dettes à leur échéance, et possède un fonds de roulement suffisant pour assumer ses obligations en vertu du présent Contrat, ainsi que ses obligations en vertu d’autres ententes relatives au Projet. L’Entrepreneur a ou obtiendra des ressources adéquates et est qualifié, dans chaque cas directement ou par l’entremise de ses sous-traitants, pour exécuter les Travaux conformément aux modalités et aux conditions générales du présent Contrat.  7.2.9 L’Entrepreneur a inspecté le Site et ses environs et s’est familiarisé d’une manière générale avec les conditions du Site et d’autres conditions générales et locales, y compris les conditions qui peuvent avoir une incidence sur la fourniture d’équipement et l’exécution des Travaux ou le calendrier ou coût correspondant. L’Entrepreneur a procédé, ou a fait procéder à, toute diligence raisonnable nécessaire, y compris l’examen et l’analyse des rapports sur les surfaces, sous-sols, des rapports géotechniques et météorologiques, et des données relatives au Site. |
| 8. **DEFAULT; REMEDIES; TERMINATION**  8.1 **Contractor Defaults**.  Contractor shall be in default under this Contract if:  8.1.1 Contractor makes a general assignment for the benefit of its creditors, a receiver is appointed on account of the insolvency of Contractor, Contractor files a petition seeking to take advantage of any law relating to bankruptcy, insolvency, reorganization, winding up or composition of or readjustment of debts, or Contractor is otherwise declared bankrupt or insolvent.  8.1.2 Contractor engages in any practice in violation of the provisions of Section 12, whether in bidding for or in performing its obligations under this Contract.  8.1.3 Contractor abandons the Work or fails to promptly comply with any instruction of CRS given in compliance with this Contract.  8.1.4 Contractor fails to obtain and maintain any advance payment security or performance security required hereunder.  8.1.5 Contractor fails to obtain and maintain any insurance required hereunder.  8.1.6 The liability of Contractor for delay damages reaches or exceeds the limitation set forth in Section 3.5.  8.1.7 Contractor fails to comply with any other provision of this Contract and fails to cure or remedy such failure within [30] calendar days after Contractor knows of such failure or notice is received from CRS instructing Contractor to cure or remedy such failure.  8.2 **CRS Remedies**. Upon the occurrence and during the continuance of Contractor's default, in addition to any or all other remedies available at law or in equity, CRS has the right, in its sole discretion, to suspend Contractor's performance, to take over some or all of the Work from Contractor and perform and complete such Work itself or through any other contractor, to draw upon or otherwise utilize any advance payment security or performance security provided by Contractor, and/or to terminate this Contract.  8.3 **Termination for Convenience**. CRS, at its sole convenience, may at any time and for any reason terminate this Contract by written notice.  8.4 **Effect of Termination**.  In the event that this Contract is terminated for any reason whatsoever:  8.4.1 Contractor shall be entitled only to compensation earned for Work completed (including materials purchased and delivered to the Site in compliance with this Contract) and approved by CRS prior to such date of termination (subject, in the event that the termination results from a Contractor's default, to CRS's right to deduct from such payment any additional costs incurred or expected to be incurred by CRS in performing and completing the remaining Work under this Contract);  8.4.2 Contractor shall deliver to CRS all finished and/or unfinished Work on the date of termination; and  8.4.3 to the extent that it exceeds payments due to Contractor as described in this Section 8.4, Contractor shall repay to CRS any advance payment or other over-payment described in Section 5.2 on the date of termination. | 8. **DEFAUT ; RECOURS ; RESILIATION**  8.1 **Défaut de l’Entrepreneur.**  L’Entrepreneur sera en défaut aux termes du présent Contrat si :  8.1.1 L’Entrepreneur procède à une cession générale au profit de ses créanciers, un séquestre est nommé en raison de l’insolvabilité de l’Entrepreneur, l’Entrepreneur dépose une pétition visant à se prévaloir de toute loi relative à la faillite, l’insolvabilité, la réorganisation, la liquidation ou le réaménagement de dettes, ou l’Entrepreneur est autrement déclaré en faillite ou insolvable.  8.1.2 L’Entrepreneur se livre à toute pratique en violation des dispositions de la Section ‎0, que ce soit dans le cadre de la soumission de l’offre ou de l’exécution de ses obligations en vertu du présent Contrat.  8.1.3 L’Entrepreneur abandonne les Travaux ou n’exécute pas dans les plus brefs délais toute instruction de CRS donnée conformément au présent Contrat.  8.1.4 L’Entrepreneur ne parvient pas à obtenir et à conserver toute garantie de paiement anticipé ou garantie de bonne fin exigée ci-dessous.  8.1.5 L’Entrepreneur ne parvient pas à obtenir et à maintenir en vigueur l’assurance requise en vertu des présentes.  8.1.6 La responsabilité de l’Entrepreneur pour les dommages-intérêts moratoires atteint ou dépasse la limite énoncée dans la Section ‎3.5.  8.1.7 L’Entrepreneur ne respecte pas toute autre disposition du présent Contrat et ne remédie pas à ce défaut dans un délai de [30] jours civils après que l’Entrepreneur a eu connaissance d’un tel manquement ou en a été informé par CRS qui lui a demandé d’y remédier.  8.2 **Recours de CRS**. En cas de défaut de l’Entrepreneur et si celui-ci se prolonge, en plus de tous les autres recours à sa disposition en vertu du droit ou en équité, CRS a le droit, à sa seule discrétion, de suspendre l’exécution par l’Entrepreneur, de prendre en charge une partie ou la totalité des Travaux de l’Entrepreneur et d’exécuter et achever ces travaux lui-même ou par l’intermédiaire de tout autre entrepreneur, de puiser dans ou utiliser toute garantie de paiement anticipé ou garantie de bonne fin donnée par l’Entrepreneur et/ou de résilier le présent Contrat.  8.3 **Résiliation pour convenance**. CRS, à sa seule convenance, peut, à tout moment et pour toute raison, résilier ce Contrat par un avis écrit.  8.4 **Effet de la résiliation**.  En cas de résiliation du présent Contrat pour quelque raison que ce soit :  8.4.1 L’Entrepreneur ne pourra prétendre qu’à la rémunération acquise pour les Travaux achevés (y compris les matériaux achetés et livrés sur le Site conformément au présent Contrat) et approuvés par CRS avant cette date de résiliation (sous réserve, si la résiliation résulte d’un défaut de l’Entrepreneur, du droit de CRS à déduire de ce paiement tous les coûts supplémentaires engagés ou prévus par CRS dans le cadre de l’exécution et de l’achèvement des Travaux restants en vertu du présent Contrat) ;  8.4.2 L’Entrepreneur doit livrer à CRS tous les Travaux terminés et/ou inachevés à la date de résiliation ; et  8.4.3 Dans la mesure où il est supérieur aux paiements dus à l’Entrepreneur tels que décrits dans la présente Section 8.4, l’Entrepreneur doit rembourser à CRS tout paiement anticipé ou autre paiement visé à la Section ‎5.2 à la date de résiliation. |
| **9. COPYRIGHT**  9.1 **Ownership of Materials**. All Work performed by Contractor under this Contract, including all materials contained in the deliverables, shall be the property of CRS, and CRS retains copyrights over all original materials developed under this Contract. Contractor may not use these materials, whether in whole or in part, without the prior written consent of CRS.  9.2 **Third-Party Materials**. To the extent that Contractor intends to use materials of third parties, Contractor shall obtain the rights, without limitations, for CRS to reproduce, use and distribute such materials in any manner or media whatsoever. | **9. DROITS D’AUTEUR**  9.1 **Propriété des matériaux**. Tous les Travaux exécutés par l’Entrepreneur en vertu du présent Contrat, y compris tout le matériel contenu dans les livrables, seront la propriété de CRS, et CRS conserve les droits d’auteur sur tous les éléments originaux mis au point dans le cadre du présent Contrat. L’Entrepreneur ne peut pas utiliser ces matériaux, en intégralité en partie, sans le consentement écrit préalable de CRS.  9.2 **Matériaux de tierces parties**. Dans la mesure où il entend avoir recours à des éléments de tiers, l’Entrepreneur doit obtenir le droit sans restriction pour CRS de reproduire, utiliser et distribuer ces éléments de quelque manière ou support que ce soit. |
| **10. GOVERNING LAW; SETTLEMENT OF DISPUTES**  10.1 **Governing Law**. This Contract shall be construed in accordance with, and all disputes herein shall be governed by, the laws of the State of Maryland, U.S.A.  10.2 **Informal Resolution**.  10.2.1 CRS and Contractor hereby agree to seek informal resolutions to any disputes, claims, controversies or disagreements before pursuing legal remedies.  10.2.2 If Contractor considers itself to be entitled to any increase in the Contract Price, extension of the Completion Deadline and/or any other additional payment or extension of time hereunder, Contractor shall give notice to CRS, describing the event or circumstance giving rise to the claim and detailing the specific provisions of this Contract which entitle Contractor to such relief for the claim. Such notice shall be given as soon as practicable, and no later than [10] business days after Contractor became aware, or should have become aware, of the event or circumstance.  10.2.3 If Contractor fails to give timely notice under Section 10.2.2, the Contract Price shall not be increased, the Completion Deadline shall not be extended, Contractor shall not be entitled to any other additional payment or extension of time, and CRS shall be discharged from all liability in connection with the claim.  10.2.4 If Contractor gives timely notice under Section 10.2.2:  a. Contractor shall also submit any other notices which are required by this Contract, and supporting particulars for the claim, all as relevant to such event or circumstance.  b. Contractor shall keep such contemporary records as may be necessary to substantiate the claim, either on the Site or at another location acceptable to CRS. Without admitting liability, CRS may, after receiving any notice under Section 10.2.2, monitor the record-keeping, receive copies of such records upon request, audit such records and/or instruct Contractor to keep further contemporary records.  c. Within [10] business days after the notice under Section 10.2.2, or within such other period as may be proposed by Contractor and approved in writing by CRS, Contractor shall send to CRS a fully detailed claim which includes full supporting particulars of the basis of the claim and of the extension of time and/or additional payment claimed. If the event or circumstance giving rise to the claim has a continuing effect:  i. this fully detailed claim shall be considered as interim;  ii. Contractor shall send further interim claims at monthly intervals, giving the accumulated delay and/or amount claims, and such further particulars as CRS may reasonably require; and  iii. Contractor shall send a final claim within [10] business days after the end of the effects resulting from the event or circumstance, or within such other period as may be proposed by Contractor and approved by CRS.  d. Within [10] business days of receiving a claim or any further particulars supporting a previous claim, CRS shall respond with approval, or with disapproval and detailed comments. CRS may also request any necessary further particulars, but shall nevertheless respond on the principles of the claim within such time. Any claim approved by CRS shall be documented in a written Variation instructed or approved by CRS pursuant to Section 3.2.  e. The requirements of this Section 10.2.4 are in addition to those of any other Section that may apply to a claim. If Contractor fails to comply with this or another Section in relation to any claim, any extension of time and/or additional payment shall take account of the extent to which the failure has prevented or prejudiced proper investigation of the claim, unless the claim is excluded under Section 10.2.3.  **10.3 Arbitration**.  10.3.1 In the event such informal resolutions are not possible, or are not completed within [10] business days of commencement, any disputes, claims, controversies or disagreements arising out of or relating to this Contract shall be finally resolved and decided by binding arbitration pursuant to the then applicable Rules of Arbitration of the International Chamber of Commerce by one independent arbitrator appointed by the International Chamber of Commerce. The seat of the arbitration shall be in [\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_] and the official language of the arbitration shall be English. The prevailing Party shall be entitled to recover all damages and costs and attorney's fees associated with the arbitration from the non-prevailing Party.  10.3.2 The arbitrator shall have the discretion to hear and determine at any stage of the arbitration any issue asserted by any Party to be dispositive of any claim or counterclaim, in whole or part, in accordance with such procedure as the arbitrator may deem appropriate, and the arbitrator may render an award on such issue.  10.3.3 The award shall be rendered within [9] months of the appointment of the arbitrator, unless the arbitrator determines that the interest of justice requires that such limit be extended. The arbitration shall conclude and the dispute resolved by issuance of a written decision which may include, as appropriate, a monetary award, but not a penalty or punitive, consequential or exemplary damages, however described. An arbitral tribunal constituted under this Contract may, unless consolidation would prejudice the rights of any party, consolidate an arbitration hereunder with an arbitration under related agreements if the arbitration proceedings raise common questions of law or fact. If two or more arbitral tribunals under these agreements issue consolidation orders, the order issued first shall prevail.  10.3.4 Judgment upon any award(s) rendered by the arbitrator may be entered in any court having jurisdiction thereof. Each Party hereby waives all objection which it may have at any time to the laying of venue of any proceedings brought in such courts, waives any claim that such proceedings have been brought in an inconvenient forum and further waives the right to object with respect to such proceedings that any such court does not have jurisdiction over such Party.  10.3.5 The Parties undertake to keep confidential all awards in their arbitration, together with all materials in the proceedings created for the purpose of the arbitration and all other documents produced by another Party in the proceedings not otherwise in the public domain, save and to the extent that disclosure may be required of a Party by legal duty, to protect or pursue a legal right or to enforce or challenge an award in legal proceedings before a court or other judicial authority. Nothing in this Contract shall prevent either Party from seeking provisional measures from any court of competent jurisdiction, and any such request shall not be deemed incompatible with the agreement to arbitrate or a waiver of | **10. DROIT APPLICABLE ; RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS**  10.1 **Droit applicable**. Le présent Contrat doit être interprété conformément à la loi de l’État du Maryland (États-Unis) et tous les litiges y afférents doivent être régis par les lois de l’État du Maryland (États-Unis).  10.2  **Résolution informelle**.  10.2.1 CRS et l’Entrepreneur acceptent par la présente de rechercher des solutions informelles à tout litige, toute réclamation, controverse ou tout désaccord avant d’invoquer des moyens juridiques.  10.2.2 Si l’Entrepreneur estime pouvoir prétendre à une augmentation du Prix contractuel, à une remise de la Date limite d’achèvement et/ou à tout autre paiement supplémentaire ou prolongation de délai en vertu des présentes, l’Entrepreneur doit en aviser CRS en décrivant l’événement ou les circonstances donnant lieu à la réclamation et détaillant les dispositions particulières du présent Contrat qui donnent à l’Entrepreneur le droit à cette réparation pour la réclamation. Cet avis doit être communiqué dès que possible, et au plus tard [10] jours ouvrables après que l’Entrepreneur a pris connaissance ou aurait dû prendre connaissance de l’événement ou des circonstances.  10.2.3 Si l’Entrepreneur ne communique pas cet avis en temps opportun en vertu de la Section ‎10.2.2, le Prix contractuel ne sera pas augmenté, la Date limite d’achèvement ne sera pas remise, l’Entrepreneur n’aura droit à aucun autre paiement ou délai supplémentaire, et CRS sera dégagé de toute responsabilité en relation avec la réclamation.  10.2.4 Si l’Entrepreneur communique un avis dans les délais en vertu de la Section ‎10.2.2:  a. L’Entrepreneur doit également soumettre tous les autres avis requis par le présent Contrat, ainsi que les détails à l’appui de la réclamation pertinents à cet événement ou ces circonstances.  b. L’Entrepreneur doit conserver les dossiers contemporains qui peuvent être nécessaires pour étayer la réclamation, soit sur le Site, soit à un autre endroit acceptable pour CRS. Sans admettre sa responsabilité, CRS peut, après avoir reçu un avis en vertu de la Section ‎10.2.2, surveiller la tenue de registres, recevoir des copies de ces dossiers sur demande, auditer ces dossiers et/ou demander à l’Entrepreneur de conserver d’autres documents.  c. Dans les [10] jours ouvrables après l’avis prévu à la Section ‎10.2.2, ou dans tout autre délai proposé par l’Entrepreneur et approuvée par écrit par CRS, l’Entrepreneur doit envoyer à CRS une réclamation détaillée avec toutes les justifications complètes à l’appui de la demande et de la prolongation du délai et/ou du paiement supplémentaire réclamé. Si l’Événement ou la circonstance ayant donné lieu à la réclamation a un effet continu :  i. cette réclamation entièrement détaillée sera considérée comme provisoire ;  ii. L’Entrepreneur doit envoyer des demandes provisoires supplémentaires à des intervalles d’un mois, en indiquant les retards cumulés et/ou les montants, ainsi que toutes autres précisions que CRS est raisonnablement susceptible d’exiger ; et  iii. L’Entrepreneur doit envoyer une réclamation finale dans les [10] jours ouvrables après la fin des effets résultant de l’événement ou des circonstances, ou dans tout délai éventuellement proposé par l’Entrepreneur et approuvé par CRS.  d. Dans les [10] jours ouvrables suivant la réception d’une réclamation ou de toute autre information à l’appui d’une réclamation précédente, CRS doit répondre par une approbation, ou une désapprobation et des commentaires détaillés. CRS peut également demander toute autre précision nécessaire, mais doit néanmoins répondre sur le principe de la demande dans ce délai. Toute réclamation approuvée par CRS doit être documentée dans une Variation écrite prescrite ou approuvée par CRS conformément aux dispositions de la Section ‎3.2.  e. Les exigences de la présente Section ‎10.2.4 s’ajoutent à celles de toute autre Section pouvant s’appliquer à une réclamation. Si l’Entrepreneur ne respecte pas les dispositions de cette Section ou d’une autre Section en relation avec toute réclamation, toute prolongation de délai et/ou tout paiement supplémentaire tiendra compte de la mesure dans laquelle ce défaut a fait obstacle ou a nui à une enquête appropriée, sauf si la réclamation est exclue en vertu de la Section ‎10.2.3.  **10.3 Arbitrage.**  10.3.1 En l’absence de possibilités de résolutions informelles de ce type, ou si elles ne sont pas atteintes dans les [10] jours ouvrables après le début, tout litige, toute réclamation, controverse ou tout désaccord résultant de ou lié(e) à ce Contrat sera définitivement résolu(e) et décidé(e) par arbitrage obligatoire conformément aux règles d’arbitrage alors en vigueur de la Chambre de commerce internationale par un arbitre indépendant nommé par la Chambre de commerce internationale. Le siège de l’arbitrage sera [\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_] et la langue officielle de l’arbitrage sera l’anglais. La Partie ayant gain de cause pourra recouvrer tous les dommages et frais et honoraires d’avocat associés à l’arbitrage auprès de la partie non gagnante.  10.3.2 L’arbitre a le pouvoir discrétionnaire d’entendre et de déterminer, à toute étape de l’arbitrage, toute question invoquée par toute Partie pour trancher toute demande ou demande reconventionnelle, intégralement ou en partie, conformément à la procédure que l’arbitre juge appropriée, et l’arbitre peut rendre un jugement sur cette question.  10.3.3 La sentence doit être rendue dans les [9] mois suivant la nomination de l’arbitre, à moins que l’arbitre ne détermine que l’intérêt de la justice exige que cette limite soit prolongée. L’arbitrage se conclura et le différend sera résolu par l’émission d’une décision écrite qui pourra faire intervenir, le cas échéant, une sentence pécuniaire, mais non une pénalité ou des dommages-intérêts punitifs, consécutifs ou exemplaires, quelle qu’en soit la description. Un tribunal arbitral constitué en vertu du présent Contrat peut, à moins que la consolidation ne porte préjudice aux droits de l’une des parties, consolider un arbitrage dans le cadre du présent Contrat avec un arbitrage en vertu de conventions connexes, si la procédure d’arbitrage soulève des questions de droit ou de fait communes. Si au moins deux tribunaux arbitraux en vertu de ces accords émettent des ordonnances de consolidation, c’est l’ordonnance émise en premier lieu qui prévaudra.  10.3.4 Le jugement sur toute sentence arbitrale rendue par l’arbitre peut être porté devant tout tribunal compétent. Chaque Partie renonce par les présentes à toute objection qu’elle pourrait avoir à tout moment au choix de l’instance de toute procédure engagée devant ces tribunaux, et renonce en outre au droit de s’opposer à cette procédure sur le fondement du fait que cette Partie ne relève pas du ressort de ce tribunal.  10.3.5 Les Parties s’engagent à préserver la confidentialité de tous les jugements rendus dans le cadre de leur arbitrage, ainsi que de tous les documents relatifs aux procédures créés aux fins de l’arbitrage, et tous les autres documents produits par une autre Partie dans le cadre des procédures ne relevant pas autrement du domaine public, sauf la mesure dans laquelle la divulgation peut être exigée de la part d’une Partie dans le cadre d’une obligation légale, pour protéger ou faire valoir un droit légal, ou pour faire exécuter ou contester un jugement dans une procédure judiciaire devant un tribunal ou une autre autorité judiciaire. Aucune disposition du présent Contrat ne s’oppose à ce que l’une ou l’autre Partie demande des mesures conservatoires auprès de tout tribunal compétent, et une telle demande ne doit pas être considérée comme incompatible avec l’accord d’arbitrage ou une renonciation au droit d’arbitrage. |
| **11. INDEMNIFICATION; INSURANCE; DAMAGES**  11.1 **Contractor Indemnity**. Contractor shall indemnify, hold and save harmless and defend, at its own expense, the Beneficiary, CRS and each of their respective donors, officials, agents, servants and employees from and against all suits, claims, demands and liability of any nature or kind, including their costs and expenses, arising out of acts or omissions of Contractor, or Contractor's employees, officers, agents or subcontractors, in the performance of this Contract. This provision shall extend, inter alia, to claims and liability in the nature of workmen's compensation, death or bodily injury, damage to property, products liability and liability arising out of the use of patented inventions or devices, copyrighted material or other intellectual property by Contractor, its employees, officers, agents or subcontractors. The obligations under this provision shall survive the expiration or termination of this Contract.  11.2 **Insurance**. Contractor agrees to provide, at CRS's request, a copy of all insurances and/or other documents that provide evidence that Contractor is adequately covered for risk, as such coverage is specified in Exhibit D.  11.3 **Direct Damages Only**. Except for delay damages allowed by this Contract, third-party indemnity obligations and liability for fraud, gross negligence, willful misconduct or violation of the provisions of Section 12, neither Party shall be responsible to the other Party for special, indirect, incidental, punitive, exemplary or consequential damages of any nature whatsoever, including but not limited to losses or damages caused by reason of loss of future profits or revenue, interest charges or cost of capital, whether liability arises as a result of breach of contract, tort liability, strict liability, by operation of law or in any other manner and whether arising before or after the Completion Date. | **11. INDEMNISATION ; ASSURANCE, DOMMAGES**  11.1 **Indemnisation de l’Entrepreneur**. L’Entrepreneur indemnisera, dégagera de toute responsabilité et défendra, à ses frais, le Bénéficiaire, CRS et chacun de leurs donateurs, responsables, agents, mandataires et employés respectifs en cas de toute poursuite, réclamation, demande et responsabilité de toute nature ou de tout genre, y compris leurs coûts et dépenses, découlant d’actes ou d’omissions de l’Entrepreneur ou de ses employés, dirigeants, mandataires ou sous-traitants dans le cadre de l’exécution du présent Contrat. Cette disposition s’étend, entre autres, aux réclamations et responsabilités en matière d’indemnisation des accidents du travail, de décès ou de dommages corporels, de dommages matériels, à la responsabilité en matière de produits et découlant de l’utilisation d’inventions brevetées ou de dispositifs, de biens couverts par des droits d’auteur ou d’autres propriétés intellectuelles par l’Entrepreneur, ses employés, responsables, agents ou sous-traitants. Les obligations en vertu de cette disposition survivront à l’expiration ou à la résiliation du présent Contrat.  11.2 **Assurance**. L’Entrepreneur accepte de fournir, à la demande de CRS, une copie de toutes les assurances et/ou autres documents prouvant que l’Entrepreneur dispose d’une couverture de risques appropriée, conformément aux stipulations correspondantes de l’Annexe D.  11.3 **Dommages directs uniquement**. Sauf pour les dommages-intérêts moratoires autorisés par le présent Contrat, les obligations d’indemnisation de tiers et la responsabilité pour fraude, négligence grave, faute intentionnelle ou violation des dispositions de la Section ‎0, aucune des Parties ne sera responsable envers l’autre Partie quant à tous dommages indirects, accessoires, punitifs, exemplaires ou consécutifs de quelque nature que ce soit, y compris mais sans s’y limiter, les pertes ou dommages causés par la perte de bénéfices futurs ou le manque à gagner futur, des charges d’intérêts ou le coût du capital, que la responsabilité soit engagée dans le cadre de la rupture d’un contrat, d’une responsabilité délictuelle, d’une responsabilité stricte, de plein droit ou de toute autre manière, que ce soit avant ou après la Date d’achèvement. |
| **12. CRS DONOR REQUIREMENTS; NO ILLICIT PAYMENTS; NO CORRUPTION; NO CHILD LABOR OR SEXUAL EXPLOITATION; NO SUPPORT FOR TERRORISM; ANTI-TRAFFICKING AND ANTI-SLAVERY**  12.1 **CRS Donor Requirements**. Contractor shall comply with all requirements set forth in Exhibit B.  12.2 **No Illicit Payments**. Contractor shall not offer or otherwise provide to any personnel of CRS any direct or indirect benefit arising from this Contract or the award thereof.  12.3 **No Corruption**. Contractor, each of its subcontractors and each of their representatives shall not (a) commit or appear to commit any corrupt (including offering, giving, receiving or soliciting any thing of value to influence the actions of any public official) or fraudulent (including misrepresentation of facts to influence a procurement practice) action or practice or (b) otherwise make any payment, or have given or will give anything of value, in any case to any government official (including any officer or employee of any governmental authority) to influence his, her or its decision or to gain any other advantage for CRS, Contractor or such subcontractor or representative in connection with the Work to be performed hereunder.  12.4 **No Child Labor or Sexual Exploitation.**  12.4.1 Contractor shall ensure that its employees, personnel (whether paid or unpaid), subcontractors and agents do not engage in any sexual exploitation or abuse of minors (individuals under the age of 18) or of beneficiaries when carrying out the Work under this Contract, including but not limited to:  a. any exchange of money, employment, goods or services for sex, including sexual favors or other forms of humiliating, degrading or exploitative behavior;  b. any sexual activity with minors or any physical or suggestive contact regardless of the age of majority or age of consent locally (mistaken belief in the age of a child is not an excuse); and  c. any form of unlawful harassment, discrimination, physical or verbal abuse, intimidation or exploitative sexual relations.  12.4.2 Contractor must not employ, or permit its subcontractors to employ, minors to carry out the Work under this Contract.  12.4.3 Contractor is obliged to support the creation and maintenance of an environment that prevents exploitation and abuse of children when carrying out the Work under this Contract. Where Contractor develops concerns or suspicions regarding abuse or exploitation by a fellow employee or other personnel, Contractor must report such concerns immediately to CRS.  12.5 **No Support for Terrorism**. Contractor shall not employ or provide material support or resources to any individual or organization that is known to have advocated, sponsored or engaged in unlawful activity or terrorist acts, or who appears on a list of Specially Designated Persons or Blocked Entities maintained by the U.S. Treasury's Office of Foreign Asset Control, the United Nations Sanctions Committee, or by other public authorities.  12.6 **Anti-trafficking and Anti-slavery**. Contractor shall create, maintain, support and develop systems that ensure an environment that prevents trafficking in persons (as defined in the Protocol to Prevent, Suppress, and Punish Trafficking in Persons, especially Women and Children, supplementing the United Nations Convention against Transnational Organized Crime). Contractor shall not, and shall cause its employees, its subcontractors and their employees not to, engage in any of the following conduct:  12.6.1 trafficking in persons (as defined in the Protocol to Prevent, Suppress, and Punish Trafficking in Persons, especially Women and Children, supplementing the UN Convention against Transnational Organized Crime) during the duration of this Contract;  12.6.2 procurement of a commercial sex act during the duration of this Contract; or  12.6.3 use of forced labor in the performance of this Contract.  For purposes of this Section 12.6, "employee" means an individual who is engaged in the performance of this Contract as a direct employee, consultant or volunteer of Contractor or its subcontractors. | **12. EXIGENCES DES DONATEURS DE CRS ; ABSENCE DE PAIEMENTS ILLICITES ; ABSENCE DE CORRUPTION ; ABSENCE DE TRAVAIL D’ENFANTS OU D’EXPLOITATION SEXUELLE ; ABSENCE DE SOUTIEN AU TERRORISME ; LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE PERSONNES ET L’ESCLAVAGE**  12.1 **Exigences des donateurs de CRS**. L’Entrepreneur doit respecter toutes les exigences énoncées dans l’Annexe B.  12.2 **Absence de paiements illicites**. L’Entrepreneur ne doit pas offrir ou fournir autrement à tout membre du personnel de CRS tout avantage direct ou indirect découlant du présent Contrat ou de l’attribution de celui-ci.  12.3 **Absence de corruption**. L’Entrepreneur, chacun de ses sous-traitants et chacun de leurs représentants ne doivent pas (a) se livrer ou sembler se livrer à tout acte de corruption (y compris offrir, donner, recevoir ou solliciter quoi que ce soit de valeur pour influencer les actions de tout agent public) ou de fraude (y compris des fausses déclarations pour influencer une pratique d’approvisionnement) ou b) effectuer autrement tout paiement, ou avoir donné ou donner quelque chose de valeur, à tout fonctionnaire (y compris tout responsable ou employé d’une autorité gouvernementale) afin d’influencer sa décision ou pour obtenir tout autre avantage en faveur de CRS, de l’Entrepreneur ou du sous-traitant ou représentant en question, en rapport avec les Travaux à réaliser en vertu des présentes.  12.4 **Absence de travail d’enfants ou d’exploitation sexuelle.**  12.4.1 L’Entrepreneur doit s’assurer que ses employés, son personnel (rémunéré ou non), ses sous-traitants et ses agents ne se livrent à aucune pratique relevant de l’exploitation ou de la violence sexuelle à l’égard de mineurs (personnes de moins de 18 ans) ou de bénéficiaires lors de l’exécution des Travaux prévus au présent Contrat, notamment mais sans s’y limiter :  a. tout échange d’argent, d’emploi, de biens ou de services à des fins sexuelles, y compris de faveurs sexuelles ou d’autres formes de comportement humiliant, dégradant ou relevant de l’exploitation ;  b. toute activité sexuelle avec des mineurs ou tout contact physique ou suggestif indépendamment de l’âge de la majorité ou de l’âge du consentement au niveau local (la perception erronée dans l’âge d’un enfant n’est pas une excuse) ; et  c. toute forme de harcèlement illégal, de discrimination, de violence physique ou verbale, d’intimidation ou de relations sexuelles relevant de l’exploitation.  12.4.2 L’Entrepreneur ne doit pas employer ou permettre à ses sous-traitants d’employer des mineurs pour exécuter les Travaux prévus au présent Contrat.  12.4.3 L’Entrepreneur est tenu de favoriser l’instauration et l’entretien d’un environnement qui ne permette pas l’exploitation et l’abus d’enfants lors de la réalisation des Travaux dans le cadre du présent Contrat. Si l’Entrepreneur a des préoccupations ou des soupçons concernant des violences ou l’exploitation par un collègue ou d’autres membres du personnel, il doit immédiatement en faire part à CRS.  12.5 **Absence de soutien au terrorisme**. L’Entrepreneur ne doit pas employer ou fournir de soutien matériel ou de ressources à toute personne ou organisation connue pour avoir préconisé, parrainé ou s’être livré à une activité illégale ou des actes terroristes, ou figurant sur une liste de personnes spécialement désignées ou entités bloquées administrée par le Bureau du contrôle des avoirs étrangers du Trésor américain, le Comité des sanctions des Nations Unies, ou par d’autres autorités publiques.  12.6 **Lutte contre le trafic de personnes et** **l’esclavage**. L’Entrepreneur doit créer, maintenir, soutenir et développer des systèmes garantissant un environnement qui prévient la traite des personnes (tel que défini dans le Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants). L’Entrepreneur ne doit se livrer, et doit faire en sorte que ses employés, ses sous-traitants et ses employés ne se livrent à aucun des comportements suivants :  12.6.1 la traite des personnes (telle que définie dans le Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants) pendant la durée du présent contrat ;  12.6.2 l’obtention d’un acte sexuel à des conditions commerciales pendant la durée de ce Contrat ; ou  12.6.3 le recours au travail forcé dans le cadre de l’exécution du présent Contrat.  Aux fins de la présente Section ‎12.6, on entend par « employé » une personne qui participe à la mise en œuvre du présent Contrat à titre d’employé direct, de consultant ou d’employé bénévole de l’Entrepreneur ou de ses sous-traitants. |
| **13. NOTICES; CONFIDENTIALITY; USE OF CRS NAME**  13.1 **Notices**. All formal correspondence and notices required under this Contract between the Parties must be in writing in English and directed to the registered address of the respective Party set forth beside its name in the preamble to this Contract.  13.2 **Confidentiality**. Contractor agrees to hold CRS's Confidential Information in strictest confidence, and will not disclose or use Confidential Information related to CRS outside the scope of this Contract, without CRS's prior authorization. For the purposes of this Contract, "Confidential Information" means any information disclosed by CRS, whether written, electronic or spoken, and includes but is not limited to information regarding projects and potential projects, organizational practices, donors and potential donors, methodologies, management philosophy and information concerning CRS and its employees and volunteers. Contractor further agrees to return all Confidential Information at the end of the Work, or whenever requested by CRS.  13.3 **Use of CRS Name**. Contractor shall not, in any manner whatsoever use the name, emblem or official seal of CRS or the Beneficiary, or any abbreviation of the name of CRS or the Beneficiary in connection with its business or organization or otherwise, unless specifically authorized by CRS in writing. | **13. NOTIFICATIONS ; CONFIDENTIALITE ; UTILISATION DU NOM CRS**  13.1 **Notifications**. Toute la correspondance officielle et toutes les notifications requises en vertu du présent Contrat entre les Parties doivent être rédigées en anglais et adressées à l’adresse enregistrée de la Partie concernée, figurant au regard de son nom dans le préambule du présent Contrat.  13.2 **Confidentialité**. L’Entrepreneur accepte de préserver la plus stricte confidentialité des renseignements confidentiels de CRS, et ne divulguera ni n’utilisera les renseignements confidentiels relatifs à CRS en dehors du champ d’application de ce Contrat, sans l’autorisation préalable de CRS. Aux fins du présent Contrat, on entend par « Information confidentielle » toute information divulguée par CRS, qu’elle soit écrite, électronique ou orale, y compris, mais sans s’y limiter, les informations concernant les projets et projets potentiels, les pratiques organisationnelles, les donateurs et les donateurs potentiels, les méthodologies, la philosophie de la direction et les informations concernant CRS et ses employés et bénévoles. L’Entrepreneur accepte en outre de restituer toutes les informations confidentielles à la fin des Travaux ou à tout moment à la demande de CRS.  13.3 **Utilisation du nom de CRS**. L’Entrepreneur ne doit en aucune manière utiliser le nom, l’emblème ou le sceau officiel de CRS ou du Bénéficiaire, ou toute abréviation du nom de CRS ou du Bénéficiaire dans le cadre de son activité ou organisation ou autrement, sauf autorisation expresse par écrit de CRS. |
| [Signature Page Follows]  We understand and accept the terms and conditions of the above Contract.  For and on behalf of **Contractor**:  Signature: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Name:  Title:  Date: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  For and on behalf of **CRS:**  Signature:  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Name:  Title: Country Representative  Date: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ | [Page de signature à suivre]  Nous comprenons et acceptons les conditions générales du Contrat ci-dessus  Pour et au nom de l’**Entrepreneur** :  Signature :  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Nom :  Titre :  Date : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Pour et au nom de **CRS** :  Signature :  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Nom :  Titre : Représentant national  Date : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
| **Witnesses:**  Signature: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Name:  Signature: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Name: | **Témoins :**  Signature: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Name:  Signature: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Name: |

**EXHIBIT A**

**Contractor Scope of Work2[[2]](#footnote-3)**

[INCLUDE SPECIFIC DESCRIPTION OF THE WORK, INCLUDING MATERIALS, CONSTRUCTION DRAWINGS AND SPECIFICATIONS]

[INCLUDE BILL OF QUANTITIES]

[INCLUDE PROJECT SCHEDULE]

[INCLUDE PAYMENT SCHEDULE][[3]](#footnote-4)

[INCLUDE PROCUREMENT SCHEDULE]

[INCLUDE QUALITY CONTROL PLAN]

**EXHIBIT B**

**crs donor requirements**

[INCLUDE SPECIFIC CRS DONOR REQUIREMENTS FOR PROJECT]

**EXHIBIT C**

**contractor security**

[INCLUDE FORM OF ADVANCE PAYMENT SECURITY]

[INCLUDE FORM OF CONTRACTOR PERFORMANCE SECURITY

**EXHIBIT D**

**insurance**

[INCLUDE SPECIFIC INSURANCE REQUIREMENTS FOR PROJECT]

1. [↑](#footnote-ref-2)
2. [↑](#footnote-ref-3)
3. [↑](#footnote-ref-4)